

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

**FONTAINES SUR SAÔNE
03/02/2018**



Table des matières

VERIFICATION DES VOIX ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	5
RAPPORT MORAL DE CLAUDE CHEMELLE, PRESIDENT DE LA LIGUE AUVERGNE- RHONE-ALPES FFME	5
RAPPORT DE LA COMMISSION COMPETITION	8
1. Composition et missions	8
1.1/ composition de la commission compétition	8
1.2/ missions de la commission compétition	8
1.3/ objectifs de la sous-commission haut-niveau	9
2. La compétition : bilan 2016-2017.....	10
2.1/ coupe régionale poussins-benjamins 2016-2017	10
2.2/ coupe régionale jeunes 2016-2017.....	10
2.3/ le championnat régional combiné 2016-2017.....	11
2.4/ le championnat régional handi-escalade 2016-2017	11
3. La compétition : projets 2018.....	12
3.1/ le championnat régional combiné 2017-2018.....	12
3.2/ coupe régionale poussins-benjamins 2017-2018	13
3.3/ coupe régionale jeunes / seniors/ vétérans 2017-2018	13
4. Résultats internationaux en escalade	14
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION HAUT-NIVEAU ESCALADE	15
1. Haut-niveau en Auvergne-Rhône-Alpes : état des lieux.....	15
2. Territoires Excellence Sportive	15
3. Equipe Régionale	16
4. Mutualisation des SAE.....	16
5. Pôle Espoir Voiron	17
6. Projets.....	17
RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIR	18
1. Composition et missions de la commission loisir.....	18
2. Bilan des actions 2017	19
2.1/ les événements	19
2.2/ équipe régionale filles ski-alpinisme.....	20
2.3/ stages 50 futurs alpinistes et skieurs alpinistes	21
3. La bourse pour sites naturels d'escalade	21

3.1/ présentation du projet	21
3.2/ projets présentés en 2017.....	22
3.3/ perspectives.....	23
4. Les projets de la commission loisirs	23
RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION	24
1. Fonctionnement de la commission formation	24
2. Bilan quantitatif des formations 2017	25
3. Bilan qualitatif des formations 2017.....	27
4. Reversement de subvention CNDS aux comités territoriaux.....	29
MISSIONS DES CADRES TECHNIQUES REGIONAUX ET DES SALARIES DE LA LIGUE	30
1. Marianne BERGER : conseillère technique régionale.....	30
2. Olivier GERMOND : conseiller technique régional.....	30
3. Fanny BRIGAND : agent de développement.....	31
4. Fabien PICQ : conseiller technique fédéral.....	32
5. Cristol BELLISSENT : conseiller fédéral formation et directeur.....	33
6. Antonin CHAPELIER : assistant technique escalade.....	34
7. Tanguy TOPIN : agent de développement haut-niveau.....	35
8. Raphaël KERVELLA : conseiller technique escalade	36
DEBAT ET VOTE DU RAPPORT MORAL 2017	37
PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET VOTE	37
PRESENTATION DU PROJET ASSOCIATIF ET VOTE.....	38
PRESENTATION ET EVOLUTION DE LA COTISATION DE LA LIGUE ET VOTE.....	50
PRESENTATION DU BUDGET ET VOTE	51
ANNEXES	52
ANNEXE 1 : PERSONNALITES PRESENTES ET EXCUSEES.....	52
1. Présents.....	52
2. Excusés	52
ANNEXE 2 : CLUBS PRESENTS ET REPRESENTES.....	52
ANNEXE 3 : VOTES DE L'ASSEMBLEE.....	54
1. Rapport moral	54
2. Rapport financier	54
3. Cotisation.....	54
4. Budget prévisionnel.....	54

5. Projet associatif	54
ANNEXE 4 : RESULTATS FINANCIERS 2016	55
1. Comptes annuels	55
2. Etat financier	56
2.1/ bilan synthétique	56
2.2/ compte de résultat	57
2.3/ état des immobilisations	58
2.4/ état des amortissements.....	59
2.5/ comptes de régularisation	60
2.6/ détail des créances.....	62
3. Détails de comptes.....	63
3.1/ bilan actif détaillé.....	63
3.2/ bilan passif détaillé.....	64
3.3/ compte de résultat détaillé	65
3.4/ exercice 2017 et budget 2018	68
3.5/ résultat 2017 et budget analytique 2018.....	71
4. Rapport du vérificateur aux comptes	73
5. Principes, règles et méthodes comptables	74
6. Rapport de gestion du trésorier	75

VERIFICATION DES VOIX ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Claude Chemelle, président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la Montagne et de l'Escalade ouvre l'Assemblée générale ordinaire à 10h30 et remercie chaleureusement les présents. Le décompte des voix est contrôlé par la commission électorale et le quorum nécessaire pour cette Assemblée générale est atteint avec 36 % des 22281 voix exprimées par les clubs présents ou représentés.

RAPPORT MORAL DE CLAUDE CHEMELLE, PRESIDENT DE LA LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES FFME

Voilà un an que la fusion des comités régionaux FFME Auvergne et Rhône-Alpes a été réalisée et il ne faut pas s'interdire d'être très satisfaits de la réussite de cette opération.

Tout d'abord en regardant autour de nous pour constater que pour certaines structures, y compris à la FFME, ce processus n'a pas toujours été un long fleuve tranquille et ensuite pour tenter de faire un bilan objectif du chemin parcouru depuis un an voire deux ans si on prend en compte le temps de préparation.

Première bonne nouvelle tout le monde raisonne, pense, fonctionne en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les obligations administratives parfois un peu lourdes ont été respectées : changement de statuts, nouveaux contrats de travail, formalités avec la banque, la liste est longue mais le job a été fait et avec la contrainte supplémentaire du changement d'identité visuelle. De nouveaux modes de fonctionnement ont été adoptés. Renforcement du rôle du bureau, utilisation massive de la visio conférence...

Une nouvelle équipe de bénévoles s'est investie pour gérer la ligue. 10 femmes et 10 hommes au sein du comité directeur, un nombre encore plus important au sein des commissions et sous commissions, sans oublier tous les bénévoles qui ont continué à s'investir sur les actions comme auparavant.

Une nouvelle organisation pour l'équipe des salariés a été mise en place, pilotée par le directeur, nouvellement nommé : Cristol Bellissent.

Un nouveau mode de relation commence à s'établir entre la ligue et les comités territoriaux grâce notamment à la mise en place du conseil des présidents, la négociation des conventions mais aussi et surtout par l'intermédiaire de contacts suivis avec la plupart des comités.

Dans les choses qui n'évoluent pas beaucoup, la difficulté persistante de réunir une majorité de clubs à l'assemblée générale, hier du comité régional, aujourd'hui de la ligue. Nous atteignons aujourd'hui, tout juste le quorum des 30% de clubs représentés imposé par les nouveaux statuts. Cela pose la question de la vitalité démocratique de nos institutions et de l'intérêt que portent les clubs à la ligue. Des solutions, du type amendes peuvent être envisagées mais personnellement, je persiste à penser qu'une vraie efficacité, qu'une logique évidente, qu'une lisibilité accrue seraient atteintes avec le système simple suivant :

Les adhérents/licenciés participent et votent à l'Assemblée générale de leurs clubs.
Les représentants des clubs participent et votent à l'assemblée générale du comité territorial.

Les représentants des comités territoriaux participent et votent à l'assemblée générale de la ligue.

Les comités territoriaux participent et votent à l'assemblée générale de la fédération comme actuellement.

Un seul changement dans cette proposition d'architecture : ce sont les comités territoriaux qui participeraient et voteraient à l'AG de la ligue à la place des clubs. Deux nouveautés introduites par les nouveaux statuts permettent d'envisager cette solution : les ligues n'ont plus de droit de vote à l'AG fédérale et le passage des comités régionaux aux ligues.

Toutes mes excuses et remerciements aux clubs qui ont fait l'effort aujourd'hui d'être présents !

Désolé de m'être éloigné du sujet principal de ce rapport moral.

Pour finir sur la mise en place de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, il faut se poser la question de l'impact de ce changement sur les licenciés et les clubs. Je crois pouvoir dire que cela n'a eu que très peu d'incidence et c'est une bonne nouvelle. La fusion des comités régionaux pour devenir une ligue se devait d'être assez transparente pour les licenciés et les clubs. Nous devons juste espérer que cette nouvelle organisation réponde avec plus d'efficacité à leurs attentes et que les projets lancés correspondent à leurs besoins. Ensuite s'ils confondent seulement comité régional et ligue ce n'est pas grave.

Un rapport moral c'est aussi l'occasion de faire le point sur la vitalité de la structure ; je ne vais m'attacher qu'aux grandes lignes, les différents responsables de commissions et sous-commissions seront plus précis.

Dans les indicateurs traditionnels nous avons l'évolution du nombre de licenciés et avec +2.7% entre 2016 et 2017 et vraisemblablement +3.5% entre 2017 et 2018, nous poursuivons un développement serein. Il faut tout de même relativiser car cette progression est à comparer avec celle de la fédération qui est beaucoup plus

forte et remarquer qu'un certain nombre de clubs nous quittent ou s'ingénient à trouver des subterfuges pour éviter que chaque adhérent soit licencié. Les raisons invoquées la plupart du temps : trop d'escalade sur résine, trop de compétitions, trop cher...



Autre indicateur, les résultats en compétition qui seront détaillés par la suite, avec un satisfecit qui sera nuancé, mais malgré tout encourageants. J'ai la fierté d'évoquer les performances de 2 grands champions : Anouck Jaubert et Romain Desgranges

3^{ème} indicateur, le nombre de formations dispensées par la ligue : 65 stages et 1676 journées formation.

Et pour finir un indicateur financier : un résultat positif de 15 000€ pour un chiffre d'affaires proche de 400 000€.

Les deux faits les plus marquants de l'année 2017 pour la ligue, c'est :

- la création du pôle espoir et le recrutement d'un agent de développement du haut niveau. Avec un très bon démarrage et une super implication notamment de Tanguy Topin et Fabien Viguier.
- Le départ de Renaud Eveillard aspirant guide au sein de la ligue et la réorganisation qui a suivi. Fanny Brigand, agent de développement, prenant en charge tout le secteur loisir hors encadrement, et la décision de créer un poste d'agent de développement des SAE pour faire face au travail important et aux enjeux stratégiques de développement dans ce secteur, ce qui a conduit la ligue à recruter Raphaël Kervella dans son équipe

Un point sur nos partenaires principaux et nous remarquons que dans un contexte de baisse des crédits publics, les aides de la région et les crédits CNDS et jeunesse et sport sont plutôt à la hausse, notamment du fait de la création du pôle espoir et aussi sans doute grâce à la qualité des relations établies avec ces institutionnels.

Nous reviendrons pendant cette assemblée générale sur le point très important que constitue le projet associatif.

Merci à vous tous, représentants des clubs, bénévoles de la ligue, salariés de l'ETR pour le concours que vous apportez au développement de la FFME et de ses activités.

Merci également de continuer à porter le message de la sécurité.

RAPPORT DE LA COMMISSION COMPETITION

Pierre Legreneur présente le bilan de l'année 2017.

1. Composition et missions

1.1/ composition de la commission compétition

Voici ci-dessous les membres de la commission compétition :

Fonction	NOM	Prénom
Président de la Ligue	CHEMELLE	Claude
Vice-Président de la Ligue chargé de la compétition	LEGRENEUR	Pierre
Président de la sous-commission arbitrage	BELLISSENT	Robert
Président de la sous-commission haut-niveau	VIGUIER	Fabien
Territoire d'Excellence Sportive Haute-Savoie	SAGE	Julien
Territoire d'Excellence Sportive Savoie	MEIGNAN	Lucas
Territoire d'Excellence Sportive Agglo Grenobloise	ROUX	Bruno
Territoire d'Excellence Sportive Drôme/Ardèche	CASADO	Sébastien
Territoire d'Excellence Sportive Agglo Lyonnaise	SOUDAN	Corinne
Territoire d'Excellence Sportive Agglo Stéphanoise	GIRAUD	Patrice
Territoire d'Excellence Sportive Auvergne	JANICOT	Marie-Joëlle
Comité Directeur	BERGER	Monique
Comité Directeur	FEVRE	Dominique
ETR	BELLISSENT	Cristol
ETR	CHAPELIER	Antonin
ETR	PICQ	Fabien
CTR	BERGER	Marianne
CTR	GERMOND	Olivier

1.2/ missions de la commission compétition

La commission compétition est force de proposition auprès du Comité Directeur sur tous les sujets liés à la compétition (escalade et ski-alpinisme). Elle est assistée dans son travail par 2 sous-commissions : arbitrage et haut-niveau

- Planification du calendrier régional, en coordination avec les comités territoriaux et le national, si possible au mois de juin.
- Actions vis à vis du haut-niveau : jeunes (PBMCJ), équipe régionale, Pôle espoir
- Arbitrage régional : constitution des corps arbitraux, organisation des formations
- Avis consultatif vis à vis du national sur l'organisation des Coupes de France, les labels club mini performance 4/13 ans et club performance national 14/19 ans, les règles du jeu nationales, le plan de Performance Fédéral.

1.3/ objectifs de la sous-commission haut-niveau

Les objectifs et principes de fonctionnement de la sous-commission haut-niveau sont les suivants :

- Organiser exclusivement son travail autour des catégories jeunes et l'accès au haut-niveau, les seniors relevant des pôles France ;
- Amener à l'horizon 2020 tous les territoires à des niveaux équivalents de structuration du haut-niveau pour :
 - Double projet : structures d'accueil scolaires adaptées aux charges d'entraînement dans le second degré et en post-bac ;
 - Suivi médical longitudinal de tous les sportifs identifiés ;
 - Structures d'entraînement adaptées.
- Organiser la formation continue des entraîneurs de la ligue ;
- Piloter le projet de création d'un pôle Espoir Jeune ;
- Faire vivre une équipe régionale jeune constituée des jeunes identifiés sur la liste PES ;
- Animer le pôle espoir.



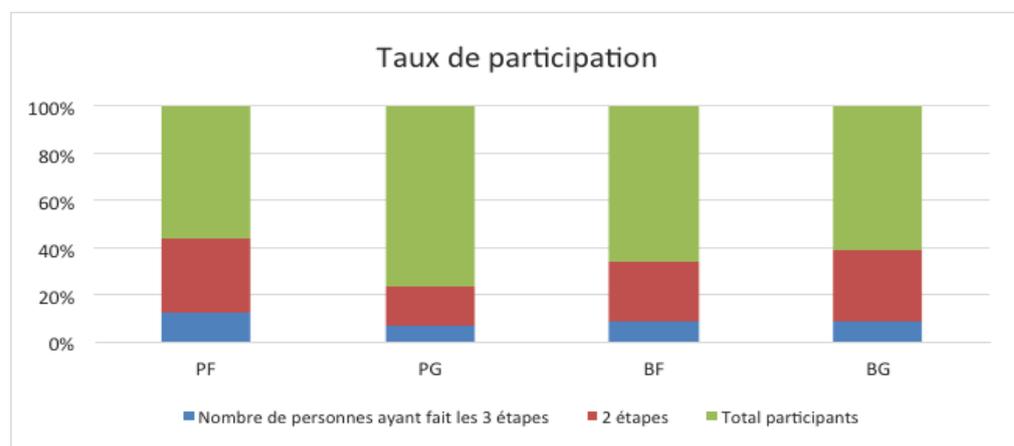
2. La compétition : bilan 2016-2017

2.1/ coupe régionale poussins-benjamins 2016-2017



La Coupe Régionale Poussins Benjamins 2016-2017 a rassemblé :

- **124 enfants** les 19 & 20 novembre 2016 lors de la rencontre à Saint-Jean de Maurienne "Les Journées Maurienne"
- **87 enfants** à La Môle-inette à Marignier le 4 mars 2017
- **52 enfants pour** Le Top des P'tits grimpeurs à Chambéry les 29 & 30 avril 2017
- **158 enfants** lors du Trophée Régional Poussin Benjamin à Monistrol Sur Loire les 17 & 18 juin 2017.



2.2/ coupe régionale jeunes 2016-2017



Voici les différentes étapes de la Coupe Régionale Jeunes 2016-2017

- Kid Contest à La Rochette : 12 novembre 2016 (Difficulté) – 29 MC
- Open Régional de Tignes : 10 décembre 2016 (Difficulté) – 40 MCJ
- Open Régional de Vizille : 15 janvier 2017 (bloc) – 93 MCJ
- Open Régional du Puy en Velay : 05 Mars 2017 (difficulté) – 74 MCJ
- Open Régional de bloc de Saint-Etienne 10-11 Juin 2017 (bloc)

○

2.3/ le championnat régional combiné 2016-2017

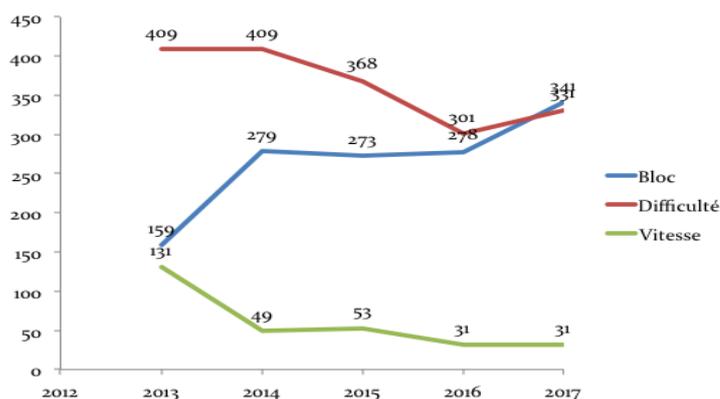


3 rencontres programmées pour ce championnat régional :

Chambéry – épreuve de bloc les 28 et 29 janvier 2017

Aubenas – épreuve de difficulté les 13 et 14 mai 2017

Arnas – épreuve de vitesse le 18 mars 2017



Voici ci-dessus l'évolution du nombre de participants aux championnats régionaux Rhône-Alpes, 2012-2017. On comptabilise un total de **703 compétiteurs** présents sur les 3 championnats régionaux, contre 610 en 2016. Une hausse significative du nombre de compétiteurs en bloc est bien visible (63 compétiteurs en plus).

2.4/ le championnat régional handi-escalade 2016-2017



Le deuxième Open régional Handi-escalade organisé à Aubenas par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes avait plusieurs ambitions :

- Rendre accessible aux handi-grimpeurs une compétition de difficulté, permettant de vivre un moment convivial de grimpe partagée.
- Faire connaître les actions menées en direction des clubs dans le cadre du projet de développement de l'handi-escalade
- Permettre de prolonger la sensibilisation des grimpeurs et du public aux richesses de l'handi-escalade.

Force est de constater que la participation de grimpeurs dans cette catégorie n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Cette déception temporaire permet cependant de confirmer que ce développement ne se pérennisera qu'en s'appuyant résolument sur une mobilisation des clubs. C'est en accueillant les handi-grimpeurs pour s'entraîner et progresser, puis en se préparant ensemble à ces rendez-vous compétitifs et en se regroupant pour se déplacer et s'encourager sur place, que notre démarche d'accessibilité de l'escalade deviendra concrète.

Les voies tracées à l'occasion de cet Open ont aussi pu démontrer qu'il y avait là, pour les ouvriers, comme pour les spectateurs, une source de créativité et d'inattendu, susceptible d'enrichir nos escalades. Michel Comptour a ainsi réalisé une magnifique démonstration de sa progression technique et de sa motivation toujours au rendez-vous, en livrant dans la voie de finale un superbe combat qui force le respect.

Cette énergie communicative s'est transmise aux jeunes venus nombreux pour tester les voies en mode « handi ». Si, en aucun cas, on ne peut prétendre réduire une situation de handicap à une simple mise en situation temporaire, ces simulations ont suscité l'intérêt et les encouragements du public. Elles ont démontré de façon ludique tous les bénéfices d'une nouvelle gestuelle, s'adaptant à une progression sur un pied, avec une mobilité réduite des jambes ou sans la vue.

3. La compétition : projets 2018

3.1/ le championnat régional combiné 2017-2018

Le championnat régional d'Escalade Auvergne Rhône-Alpes comprend 3 championnats régionaux distincts aboutissant à un classement général : le classement combiné.

Le classement combiné des 3 disciplines difficulté, bloc et vitesse est obtenu à partir des résultats des championnats régionaux pour chacune des disciplines par catégorie. Seuls les grimpeurs ayant participé aux 3 épreuves sont classés dans le cadre du championnat régional combiné.

Les championnats régionaux de difficulté et de bloc font également partie de la Coupe Régionale Escalade.

Le Combiné Escalade Auvergne-Rhône-Alpes 2018 comprend les 3 championnats régionaux suivants :

Celui de Bloc aura lieu à Valence (Mineral Spirit) les 3 & 4 février 2018.

Celui de vitesse aura lieu à Jonage le 17 mars 2018.

Celui de difficulté aura lieu cette année sur le mur d'Astrée Grimpe à Boën les 5 et 6 mai 2018.

3.2/ coupe régionale poussins-benjamins 2017-2018



La Coupe Régionale Poussin Benjamin s'appuie en 2017-2018 sur 4 étapes prestigieuses proposées par les clubs de la région.

Les Journées Maurienne à St Jean de Maurienne les 18 & 19 novembre 2017.

La Mûlinette à Marignier le samedi 17 février 2018

Open Régional PB de Grenoble 29 avril 2018

Le championnat Régional Poussin Benjamin chez les Lézards vagabonds de Le Pouzin les 26 et 27 mai 2018

3.3/ coupe régionale jeunes / seniors/ vétérans 2017-2018



La Coupe Régionale Escalade est un circuit de compétitions disséminées sur la région Auvergne-Rhône-Alpes tout au long de l'année. L'objectif du circuit est de proposer des compétitions de proximité en confrontant des compétiteurs de tout niveau en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le circuit concerne donc tous les compétiteurs qui ne souhaitent pas systématiquement faire les déplacements sur les compétitions les plus éloignées du circuit national. Chacune des étapes propose un format de compétition qui permet aux compétiteurs de niveaux différents de s'exprimer : généralement contest + finale.

Les catégories concernées par le **classement final de la Coupe Régionale** sont les **minimes, cadets et juniors, seniors et vétérans**. Pour les Poussins et Benjamins, un circuit régional de compétitions leur est déjà dédié depuis 2015.

Voici les 7 étapes de la Coupe Régionale 2017-18 qui ont eu lieu ou auront lieu :

- **Open Régional de Roc Dévers** à Vizille le 23 septembre 2017 (Bloc)
- **Open Régional de Monistrol** le 26 novembre 2017 (Difficulté) **ANNULÉ**
- **Open Régional de la R'batte** à Saint Pierre en Faucigny le 20 janvier 2018 (difficulté)
- **Championnat Régional de Bloc** à Mineral Spirit à Valence le 3 & 4 février 2018
- **Open Régional de Bloc à Brac** à Saint-Etienne les 3 et 4 mars 2018 (bloc)
- **Championnat Régional de vitesse** à Jonage le 17 mars 2018
- **Championnat Régional de difficulté** à Astrée Grimpe Boën les 5 & 6 mai 2018
- **Open Régional de Canton Grimp'** à Saint Genest Malifaux le 16 juin 2017 (difficulté)

4. Résultats internationaux en escalade

Escalade / difficulté



Julia Chanourdie
(Chambéry)
3^e des World game en Pologne
3^e étape Coupe du monde en
Chine

Romain Desgranges
(Chamonix)
Gagne 3 étapes Coupe du monde
1^{er} du classement en 2017
Champion d'Europe 2017



Escalade / vitesse

Anouck Jaubert (St Etienne)
1^{ere} du classement Coupe du monde en 2017



Escalade / Bloc Jeune

➤ Championnat du Monde

Nailé Meignan (8^{ème}), Luce Douady (12^{ème}) et Paul Jenft (10^{ème}) en demi-finale

➤ Championnat d'Europe

Nailé Meignan : 1^{ère} en Minime F
Paul Jenft : 1^{er} en Minime G
Léo Favot : 2^{ème} en Cadet G



Naile Meignan et **Léo Favot** gagnent la Coupe d'Europe au classement final

Escalade / Difficulté Jeune

➤ Championnat du Monde

Luce Douady : 6^{ème} en Minime F
Léo Ferrera : 7^{ème} en Cadet G
Arsène Duval : 6^{ème} en Junior G



Escalade / Vitesse Jeune

➤ Championnat du Monde

Jennifer Bonnet : 10^{ème} en Cadet F

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION HAUT-NIVEAU ESCALADE

Fabien Viguiier, président de la sous-commission haut-niveau escalade présente le bilan de cette commission.

1. Haut-niveau en Auvergne-Rhône-Alpes : état des lieux

Avec 25 000 licenciés, la région Auvergne-Rhône-Alpes représente le quart des licenciés français.

En Escalade comme en ski, 50 % du Haut-niveau vient d’Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette réalité cache :

- une prédominance en vitesse et difficulté mais une faiblesse relative en bloc (cet écart se comble, notamment ces 3 dernières années)
- une diminution faible mais régulière de cette proportion, notamment dans les catégories Jeunes.

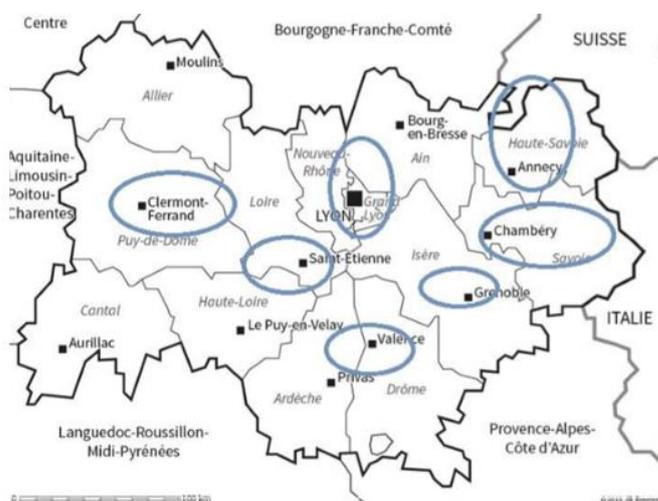
L’enjeu pour demain est l’Olympisme !

2. Territoires Excellence Sportive

Les référents sont Julien Sage et Tanguy Topin

Objectifs :

- Favoriser les échanges entre les clubs au sein de ces territoires ;
- Aide de la ligue (Ouverture ou encadrement) pour les actions répondant au cahier des charges.



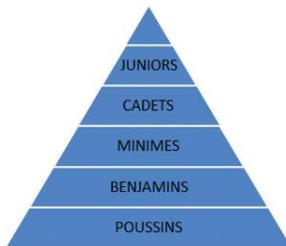
- Auvergne
- Loire
- Rhône
- Drôme-Ardèche
- Isère
- Savoie
- Haute-Savoie

3. Equipe Régionale

Les référents sont Antonin Chapelier et Tanguy Topin.

✚ Objectif : Proposer aux jeunes grimpeurs et à leur club des entraînements orientés sur le Haut-niveau et l'accès au Haut-niveau. Des stages d'une journée ou plusieurs jours sont proposés.

1 modèle pyramidal



Sélectionnées sur les résultats sportifs.

En 2016 : 42 Minimes / Cadets / Juniors répartis en 1 équipe bloc, et 1 équipe difficulté
44 Poussins / Benjamins

En 2017 : 55 Minimes / Cadets / Juniors
43 Poussins / Benjamins
Intégration cette année des "jeunes seniors"



4. Mutualisation des SAE

Tanguy TOPIN assure la poursuite du projet : proposer aux membres de l'équipe régionale de pouvoir grimper sur l'ensemble des SAE de la Région.

✚ Quel cadre ?

- 5 jeunes maximums par séance, encadrés par un adulte responsable ;
- Avertir le responsable du club d'accueil 48h à l'avance ;
- Respecter les conditions d'utilisations propres au Club accueil.

✚ Quelles SAE ?

Chambéry, Arnas, La Roche Bonneville, Voiron, Le Pouzin, St Jean de Maurienne, Riom, Casaroc, Echirolles, Aubenas, Jonage, Boën, Pollionay, St Pierre d'Entremont, Fontaine.

Initialement prévue pour 2017, la mise en place de ce dispositif s'oriente pour 2018 / 2019.

5. Pôle Espoir Voiron

Les référents sont Fabien Viguiet et Tanguy Topin

- + Objectifs : Performance sur les échéances nationales et internationales en Difficulté, Bloc et format Olympique.
- + Fonctionnement : 8 jeunes de la classe de 3^e à la Terminale, licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes et qui s'entraînent ensemble toute l'année à Voiron.
- + Des structures adaptées au Haut-niveau soutenues par 3 instances :

Encadrement sportif : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes FFME ;

Encadrement scolaire : Rectorat de Grenoble (Cours + soutien/rattrapage) ;

Encadrement médical : DRJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.

6. Projets

La commission haut-niveau souhaite proposer des stages "délocalisés" pour les équipes régionales et pérenniser une coupe d'Europe jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes.



RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIR

En l'absence de Jean Donnadiou, président de la commission loisirs, représentant la Ligue aux Cîmes d'Oisans ce jour-là, Claude Chemelle présente le bilan de la commission loisirs.

1. Composition et missions de la commission loisir

La commission loisirs réunit 12 personnes, élues à la ligue, licenciées ou salariées, issues d'un maximum de départements, ce qui permet d'avoir une vision globale plus précise de l'ensemble du territoire. Une sous-commission SNE s'occupe plus particulièrement des questions relatives aux Sites Naturels d'Escalade.

Une visio conférence a eu lieu le 29 mai 2017, et une réunion physique s'est tenue à Planfoy (42) le 21 octobre 2017

Commission Loisir		
Jean DONNADIEU	Elu Ligue - Animateur	63
Dominique FEVRE	Elu Ligue – Trésorier Ligue	69
Gaspard VINCENT	Elu Ligue	69
Jacqueline MELIS	Elue Ligue	69
Jean Luc DOUROUX	Licencié	63
Jo MAGNIN	Licencié	73
Axel JALLADE	Non licencié en 2018– en formation école de gendarmerie	63
Denis MILLET	Licencié	01
Patrick LUCIANI	Elu Ligue	69
Lise Billon	Elu – pas active, mais action décisive tout dernièrement pour recruter des professionnels	26
Claude CHEMELLE	Elu Ligue - Pdt	69
Fanny BRIGAND	Salarié	63
SS commission SNE		
Nathalie NOEL	Elu Ligue	01
Pascal SERRA	Elu Ligue	63
Bruno ROUX	Elu Ligue	38

En conformité avec la structuration de la FFME construite autour des deux axes « loisirs » et « compétition », la commission loisir mène ses travaux sur l'ensemble des activités de la ffme (alpinisme, canyon, escalade, randonnée, raquettes, ski-alpinisme).

- Les objectifs fédéraux :

La commission loisir a pour objectif de faire découvrir aux licenciés l'ensemble des activités liées à la fédération. Passée l'étape de la découverte, il est important de donner les moyens de se former pour aller vers l'autonomie, puis devenir cadre fédéral pour restituer les acquis.

- Les objectifs externes :

Les actions de la commission permettent de mettre en avant des territoires et de trouver des appuis locaux.

- Stratégie :

La commission développe et met en réseau les événements « X Y Cîmes » afin de proposer une offre complète d'activités, sur l'ensemble du territoire régional, répartie sur toute l'année. Idéalement, ces événements sont proposés sur 2 jours, avec un repas le samedi soir. La gestion des inscriptions et le paiement se font en ligne.

Une offre spécifique est proposée aux jeunes : les stages initiation ou perfectionnement à l'alpinisme, et les stages de ski-alpinisme.

Enfin, une équipe régionale féminine de ski-alpinisme se renouvelle chaque année.

- Moyens :

La commission s'appuie sur un réseau de bénévoles actifs qui connaissent leur territoire respectif, des professionnels, et un salarié à 50 % sur les actions loisir.

2. Bilan des actions 2017

2.1/ les événements

Mont-Dore Y Cîmes (63) : organisé par la ligue les 28 et 29 janvier 2017. 150 participants venus de toute la France, se sont retrouvés pour deux jours d'initiation à l'alpinisme. L'événement atteint sa capacité maximale en nombre de participants au vu des sites proches du Mont-Dore sur lesquels des ateliers peuvent être proposés.

Rioupéroux Bloc Party (38): organisé par la ligue le 24 septembre 2017. Cette année, le rassemblement était couplé avec la première étape de la Coupe

Régionale d'escalade à la salle de Roc Dévers (Vizille). Une cinquantaine de grimpeurs sont venus (re)découvrir les blocs de Rioupérroux.

Jarrienne des Cîmes (73) : organisé par l'Association éponyme, les 28 et 29 janvier 2017. Cette « Fête de la Raquette » a une fois de plus rassemblé plusieurs centaines de participants, dont 90 scolaires. De nombreux circuits raquettes et ski de randonnées sont proposés, permettant de découvrir le territoire. L'ambiance conviviale et festive séduit les participants.

Bauges Y Cîmes (73): organisé par le Comité Territorial de la Savoie, les 24 et 25 juin 2017. 180 personnes ont pu participer à l'une ou plusieurs des activités proposées. Entre canyons, via ferrata, via corda, grandes voies d'escalade, course d'arête, randonnée technique, ou parcours enfant, le choix est vaste.



2.2/ équipe régionale filles ski-alpinisme



8 filles ont intégré cette équipe sur la saison 2017, encadrée bénévolement par Cécile GUERRY. L'objectif principal de cette équipe est d'inciter les femmes à la pratique du ski-alpinisme en compétition, sans être axée uniquement sur la performance. Au programme : des sorties, des compétitions (la Belle Etoile, l'Assaut du Haut-Fleury, la Suly Ski Trail, la Doucy Cîmes), un raid de 5 jours en

Valpelline pour clôturer la saison.

Une page Facebook dédiée à l'équipe valorise les actions du groupe.

2.3/ stages 50 futurs alpinistes et skieurs alpinistes

13 jeunes répartis sur 2 semaines de stages de ski-alpinisme, à Saint-Sorlin d'Arves et Arêches-Beaufort pendant les vacances scolaires de février. Bon taux de remplissage sur ces deux stages.



23 jeunes répartis sur 3 semaines d'initiation ou perfectionnement à l'alpinisme à Chamonix et à La Bérarde pendant les vacances scolaires estivales. Le nombre de participants sur ces stages est en baisse depuis plusieurs années. Les séjours sont prévus pour accueillir jusqu'à 48 jeunes.

La communication devrait être renforcée.

3. La bourse pour sites naturels d'escalade

3.1/ présentation du projet

Une bourse SNE a été mise en place afin de soutenir les comités territoriaux, principaux acteurs de terrain, aux moyens très variables. Elle joue la complémentarité avec les bourses nationales, et permet de favoriser la pratique pour tous, Cette initiative montre l'intérêt de la ligue pour la pratique en milieu naturel (falaise, bloc et canyon).

Priorités :

- Falaises tout public, c'est à dire avec une majorité de voies inférieures au niveau 7A.
- Les sites de blocs
- Convention en responsabilité par une collectivité locale si possible

Impératifs :

- Le respect des normes d'équipement édictées par la FFME est impératif.
- Ces aides ne peuvent être attribuées que pour des sites du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.
- Réaliser un reportage photos + textes ou vidéo de l'opération pour le site internet de la Ligue et sa page Facebook

Bénéficiaires : les CT

- Ouverture aux initiatives originales et/ou adaptées aux spécificités des territoires
- Pour ne pas concurrencer la bourse nationale, le matériel pour l'équipement (perfo, harnais, assureur,...) ne sera pas pris en charge

✚ Exemples de demandes possibles :

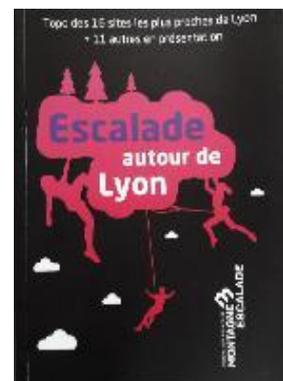
- Financement des moyens humains pour réaliser des opérations d'équipement ou de rééquipement : participation aux salaires des permanents des CT, frais de déplacement et collations bénévoles.
- Participation aux frais d'édition d'un topo fédéral avec intégration de pages sécurité rédigées par la Ligue.
- Soutien à des actions de formation ou d'initiation/découverte à l'équipement de sites naturels.
- Accessibilité d'un site (bloc, falaise, canyon) aux pratiquants handis.

✚ Modalités de candidature et d'attribution :

- Dépôt des dossiers par les CT avant le 31/12
- Analyse par la sous-commission SNE, une fois par an, en janvier
- Validation par le Comité Directeur
- Enveloppe globale maximale 5 000 €

3.2/ projets présentés en 2017

- CT01 : ouverture de grandes voies dans la vallée de l'Albarine
- CT38 : réhabilitation (entretien et rééquipement) d'un site TA en site sportif à Lans en Vercors
- CT69 : édition d'un topo « autour de Lyon »
- CT73 : création d'un nouveau secteur découverte au bord du Lac du Bourget
- CT07 : maintenance de sites (validation à venir)



3.3/ perspectives

Tous les CT n'ont pas répondu/candidaté : bourse encore mal connue ? Manque de force vive ? Dossier trop complexe ? Pas de projets à financer ? ...?

Un nouvel appel à candidature est lancé. Les dossiers sont à déposer auprès de la ligue avant fin décembre 2018 et la sélection des projets se fera en janvier 2019.

Le suivi des premières actions sera disponible sur le site internet de la ligue en fonction de l'avancée des travaux.

4. Les projets de la commission loisirs

De nombreuses réflexions sont en cours sur :

- l'élaboration de séjours hédonistes « montagne » n'ayant pas pour objectif principal la formation.
- Des actions pour les licenciés de la tranche 30-40 ans
- Le renforcement de l'équipe d'animateurs fédéraux, et la formation de nouvelles générations.
- La création d'un brevet fédéral « animateur X Y Cîmes »
- L'embauche d'un salarié avec un profil de professionnel de la montagne pour superviser les aspects techniques des événements et venir en soutien à Fanny.

Les actions suivantes, déjà existantes seront reconduites :

- Equipe Régionale filles ski-alpinisme
- Événements : Mont-Dore Y Cîmes, Cîmes d'Oisans (ancienne Symphon'Ice), Doucy Cîmes, Jarrienne des Cîmes, Bauges Y Cîmes, un rassemblement de bloc.
- Stages jeunes : Ski-alpinisme et alpinisme
- Le soutien aux organisateurs d'événements (aide à la communication, à la logistique, à l'encadrement, participation financière, conseils, etc).
- Attribution de la bourse SNE

Et de nouvelles actions sont prévues:

- Un rassemblement canyon en septembre 2018,
- Un stage jeunes orienté vers une pratique multi-activité canyon / escalade / alpinisme

1. Fonctionnement de la commission formation

La commission formation est composée de 6 membres (de gauche à droite):

Pascal Serra (président de la commission), Séverine Rey, Laëtitia Jolly, Jacqueline Melis, Patrick Luciani, et Cristol Bellissent (salarié).



Elle est pilotée de façon hebdomadaire par Cristol Bellissent - directeur et conseiller formation – pour le suivi des stages, les inscriptions, les mouvements financiers, le choix des intervenants, la gestion des hébergements ...

Des points mensuels sont prévus entre le président de la commission (Pascal Serra) et le directeur.

L'ensemble de la commission se réunit trimestriellement (en réunion physique ou par visioconférence).

Les tarifs sont homogènes pour un niveau de formation : quelque que soit le lieu du stage et l'encadrant (afin de ne pas créer de concurrence géographique entre les organisateurs de stage au sein de la ligue).

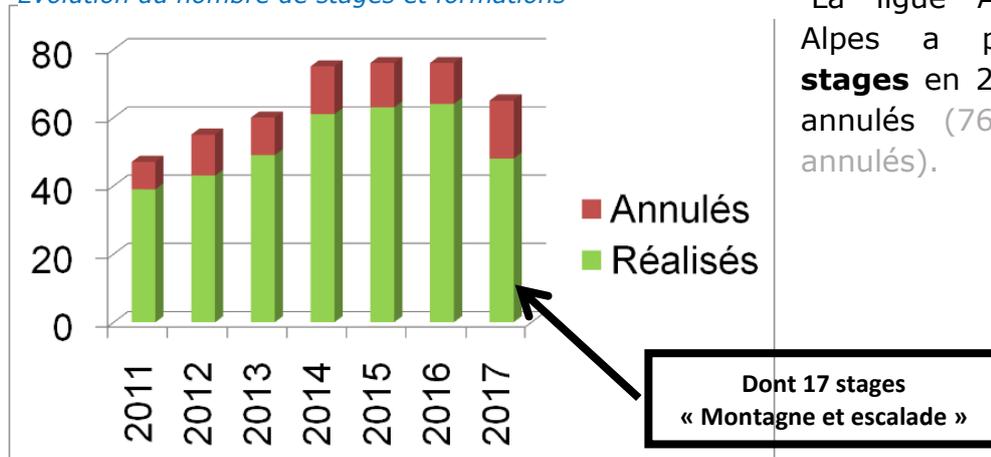
Cependant, le choix a été fait d'accompagner certaines disciplines par la modification des conditions tarifaires de la formation :

- formation continue des cadres (montagne et escalade) : 25€ par stagiaire au lieu de 50€

- formation canyon : 240 € par stagiaire au lieu de 270€

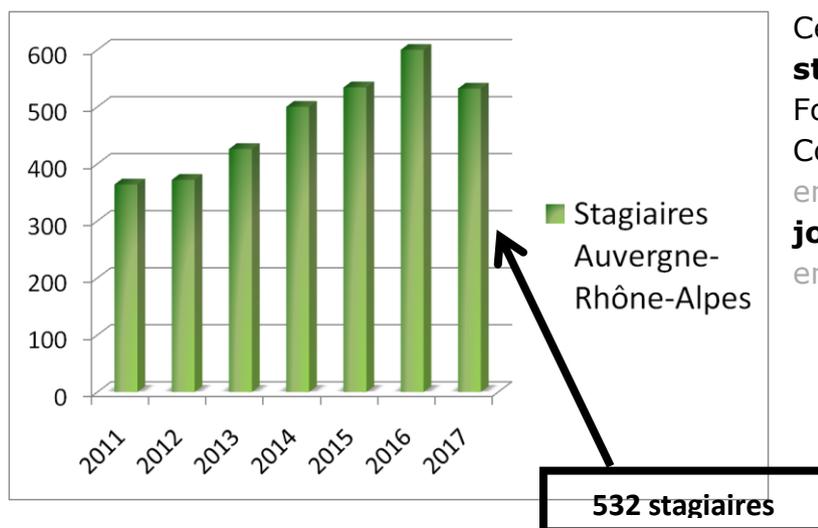
2. Bilan quantitatif des formations 2017

Evolution du nombre de stages et formations



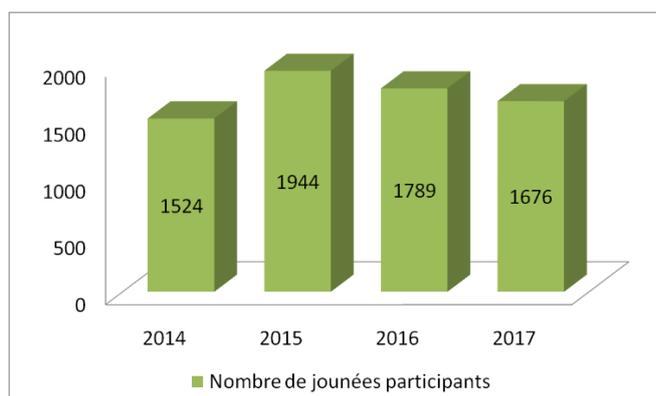
La ligue Auvergne-Rhône-Alpes a programmé **65 stages** en 2017, 17 ont été annulés (76 en 2016, 12 annulés).

Evolution du nombre de stagiaires

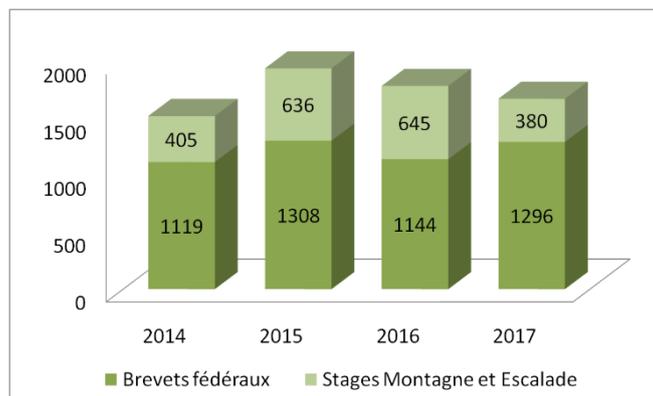


Ces stages ont réuni **532 stagiaires**, dont 7 en Formation Professionnelle Continue (600 en 2016, dont 15 en FPC) et représentent **1676 journées participant** (1789 en 2016).

Evolution du nombre de journées stagiaires



Répartition des stagiaires sur les brevets fédéraux / stages montagne escalade



✚ Taux de remplissage des brevets fédéraux en 2017

Il s'élève en moyenne à 91 %. Les formations de gestionnaire EPI et les stages de formation continue des cadres ne sont remplis qu'à moitié, tandis que la majorité des autres stages a un taux entre 90 et 100 %

✚ Taux de remplissage des stages montagne et escalade en 2017

Il s'élève à 85 %. Les stages sécurité sur glacier sont remplis à 60 %, la majorité des autres stages a un taux entre 90 et 100 %.

✚ Encadrement des stages

21 stages ont été encadrés par des **bénévoles en 2017** (22 stages encadrés par des bénévoles en 2016).

36 stages ont été encadrés par des **professionnels en 2017** (49 stages encadrés par des professionnels en 2016). Ce nombre est en baisse, et en grande partie lié à la réforme montagne.

✚ Annulation des stages et baisse du nombre de stagiaires

Les stages annulés sont : 3 stages de formation continue des cadres escalade, 2 formations d'initiateurs alpinisme, 2 formations de moniteur grands espaces, 1 formation d'initiateurs SAE. Il n'y a plus de stages en convention avec l'UCPA (2 par an).

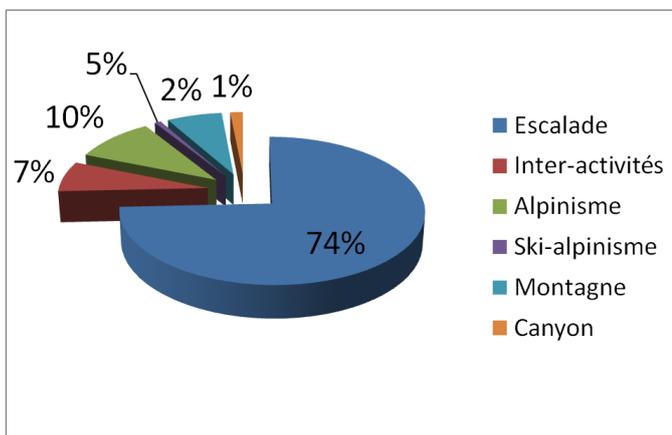
Les annulations s'expliquent en partie par l'effet de bord de la réforme montagne : les stagiaires mettent plus de temps à obtenir les prérequis pour les brevets fédéraux tels que initiateurs alpinisme et ski-alpinisme, ce qui entraîne l'annulation de certains stages. Parallèlement, le manque de neige a pénalisé les stages interactivité « neige et avalanche » et « sécurité sur glacier ».

Malgré cette légère baisse, le nombre de journées participants et de stagiaires formés reste élevé, et la tendance devrait rapidement s'inverser :

- Les stages montagnes sont prometteurs : nous formons à nouveau des encadrants pour les clubs (2^e initiateur montagnisme : 10 cadres formés, le prochain programmé en 2018 : complet 10 personnes). Grâce aux nouveaux brevetés « initiateurs montagnisme », les stagiaires disposent des prérequis pour accéder aux stages d'initiateur alpinisme et ski-alpinisme.
- Les stages montagne et escalade se diversifient.

Répartition des stages et formations par discipline :

Répartition des stages et formations par discipline en 2017



Les formations sur l'activité escalade arrivent largement en tête (74% de l'ensemble des formations), la discipline est en hausse par rapport à 2016. Les stages inter-activités (7%) et alpinisme (10%) sont en baisse (effet négatif de la réforme montagnisme). La randonnée se retrouve maintenant dans le montagnisme et on déplore toujours l'absence de stage en raquettes à neige.

3. Bilan qualitatif des formations 2017

Développement du cursus montagnisme :

- Très bonne participation et retours des participants au stage « techniques de base montagne », pré-requis au brevet fédéral d'initiateur montagnisme et brevet fédéral lui-même
- Annulation du stage initiateur ski-alpinisme, et baisse des stages initiateur alpinisme, conséquence de la réforme montagne

Formation continue des cadres :

- montagne : très bonne participation et retours des stagiaires

- escalade : 1 stage par département (ou bi-départemental), 3 stages annulés en 2017. La communication est à renforcer.

✚ Supports pédagogiques :

La base de supports pédagogiques a été enrichie.

✚ Brevets de cadres :

Le nombre de brevets de cadres délivrés est maintenu.

✚ Baisse des stagiaires Montagne et Escalade :

La réforme montagne et le manque de neige sont les principaux facteurs qui ont pénalisé la participation sur les stages interactivités (carto-orientation, neige et avalanche, sécurité sur glacier), alpinisme (annulation d'un stage perfectionnement), et ski-alpinisme.

✚ Journées de prévention « Sécurité Neige et Avalanche » :

150 stagiaires ont participé à l'une des trois journées (Grenoble, Lentilly, Clermont-Ferrand).

✚ Amélioration de l'organisation des formations :

- Les attestations de paiement sont automatisées, et la gestion des diplômes PSC1 se fait en ligne.

- Les inscriptions et paiements des brevets fédéraux se font en ligne (virements).

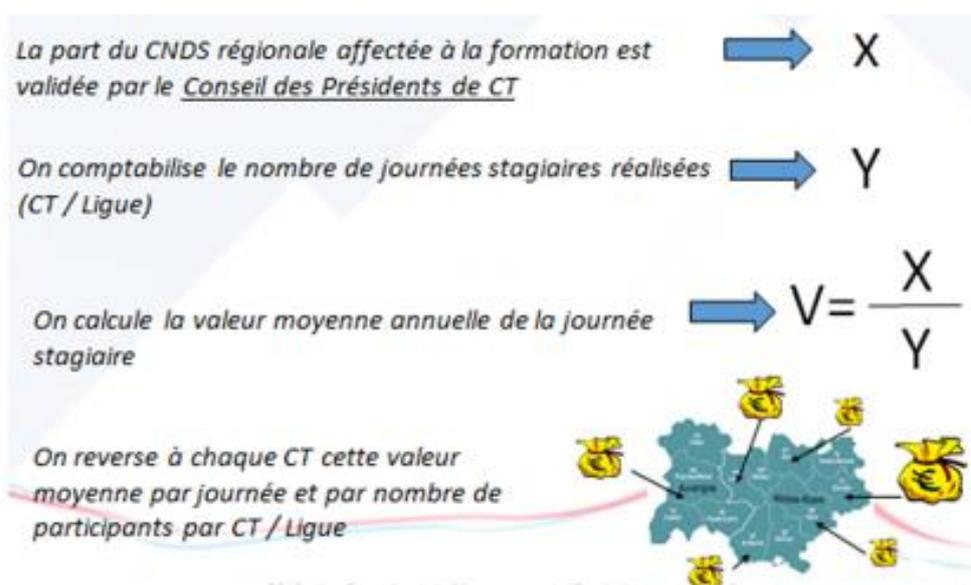
Objectifs 2018 :

- Diversifier les stages montagne et escalade.
- Redynamiser les stages interactivités, initiateurs alpinisme et ski-alpinisme.
- Poursuivre l'amélioration des formations en proposant le paiement des inscriptions aux brevets fédéraux par carte bancaire, et en permettant l'inscription et le paiement aux stages montagne et escalade en ligne.
- Formation des instructeurs escalade : organiser une formation à Voiron (extension de droits en 2017 pour 3 instructeurs).

4. Reversement de subvention CNDS aux comités territoriaux

Lorsque les formateurs d'un comité territorial réalisent un brevet fédéral sur leur territoire (hors formations d'officiels), la ligue reverse au CT une subvention (issue du CNDS) pour chaque journée stagiaire comme indiqué dans le modèle ci-dessous.

Les formations d'officiels ne sont pas concernées car les tarifs sont déjà réduits (15€ pour les formations de juge)



Détail des reversements :

Montant du CNDS 2017 : 15 000 €

Subvention pour une journée stagiaire : 12,80 €

Période de référence : 1 ^{er} novembre 2016 - 31 octobre 2017							
Nb journées stagiaires	1172		Montant de la subvention pour une journée stagiaire	12.80 €			
CD	CD 01	CD 03	CD 07	CD 15	CD 26	CD 38	CD 42
Montant subvention	729.52 €	- €	- €	- €	767.92 €	831.91 €	2 086.18 €
CD	CD 63	CD 69	CD 73	CD 74	LIGUE		TOTAL
Montant subvention	- €	4 581.91 €	921.50 €	- €	5 081.06 €		15 000.00 €

1. Marianne BERGER : conseillère technique régionale

***Conseillère Technique Régionale
Professeur de Sport Escalade***



Missions principales :

- Coordination du **Pôle France** (mission nationale)
- Coordination du Pôle Espoir (mission régionale)

Marianne est également l'interlocutrice de la DRJSCS et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes sur le haut-niveau.

2. Olivier GERMOND : conseiller technique régional

***Conseiller Technique Régional
Professeur de Sport Escalade***

Depuis 2011

Missions principales :

- Conseil SAE et AMO
- Coordination de l'ETR
- Intervention en formation et Jury DE
- Encadrement des stages d'entraînement



Olivier est également l'interlocuteur de la DRJSCS et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, correspondant sécurité et l'interlocuteur privilégié des comités territoriaux 07 (Ardèche) et 26 (Drôme).

3. Fanny BRIGAND : agent de développement

Agent de développement

Depuis 2013

Licence STAPS tourisme et loisirs sportifs en moyenne montagne

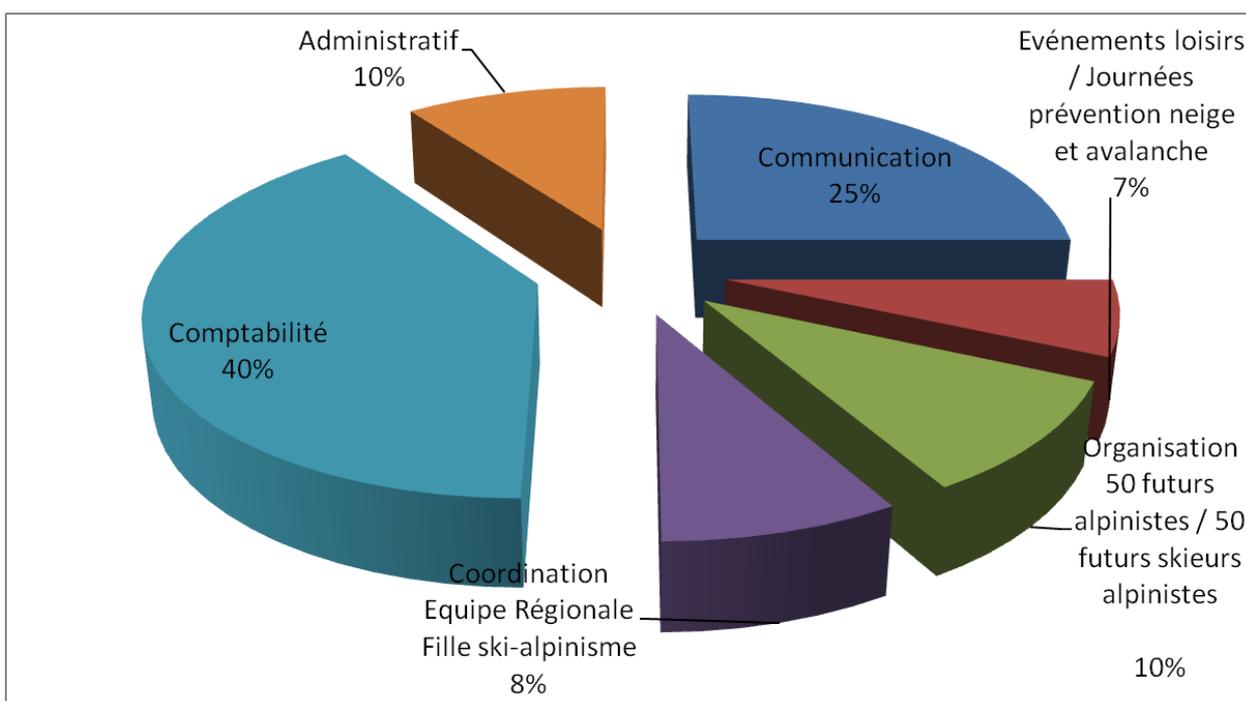
Commission loisir

Commission communication



Missions principales 2017 :

- Communication (auprès des clubs, médias, diverses instances régionales, outil mailing) : adaptation nouvelle charte graphique FFME, affiches, site internet, Facebook
- Organisation des événements loisirs (MDYC 2017 et Cîmes d'Oisans 2018) et des journées de prévention neige et avalanche
- Organisation 50 futurs alpinistes et 50 futurs skieurs alpinistes
- Coordination Equipe Régionale Fille ski-alpinisme
- Comptabilité (saisie des opérations)
- Administratif (secrétariat, Conseil Régional, organisation AG)



4. Fabien PICQ : conseiller technique fédéral

Conseiller Technique Fédéral

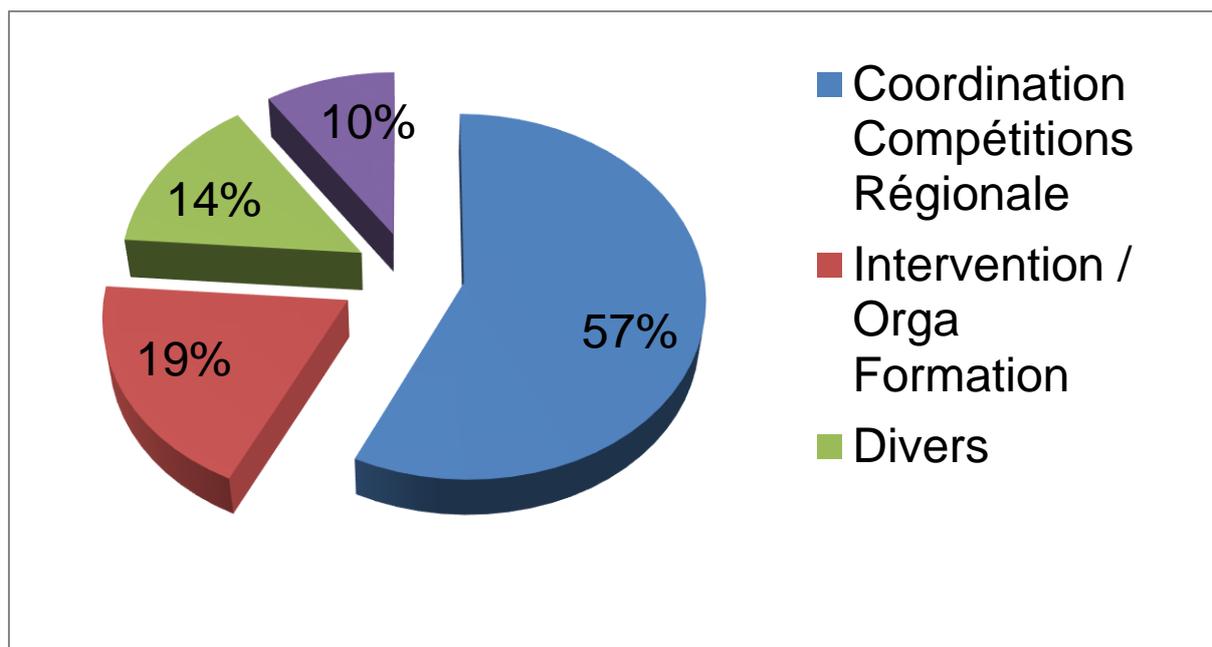
Depuis 2008

BEES Escalade, Licence STAPS

Commission compétition

Missions principales :

- Coordination des **compétitions d'escalade**
- Intervention et organisation en **formation**
- **Encadrement** sur stage et club
- Divers : Handi-Escalade, prestations d'ouverture, gestion des formations d'officiels de compétition, correspondant sécurité, vie des clubs et de la ligue



5. Cristol BELLISSENT : conseiller fédéral formation et directeur

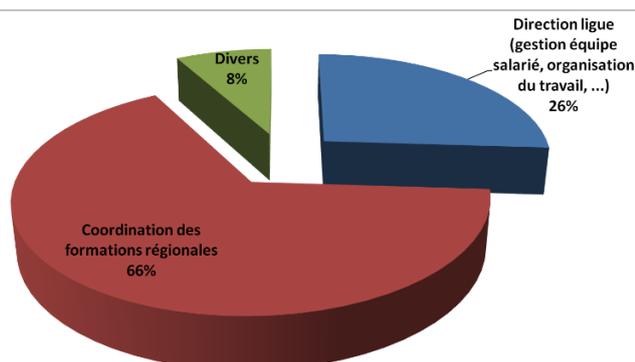
Conseiller Fédéral Formation et directeur

Depuis 2010 et 2017

Master 2 Ingénieur de formation

Commission formation

Missions principales :



- **Direction** ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes (gestion équipe salarié : 7 réunions d'équipe en 2017, organisation du travail, comité directeur, conseils).

- **Coordination des formations régionales** (65 stages / 532 stagiaires en 2017)

- Divers : **encadrement alpinisme** (50 futurs alpinistes), formation management juin 2017, aide organisation des **rassemblements loisir, refonte site Internet**, correspondant sécurité et interlocuteur CD 38

Missions de direction, sous la direction du bureau et du président :

- ✓ Gestion de l'équipe de salariés : (hors « politique » relative aux activités)
Conduite des entretiens annuels individuels et suivi de l'atteinte des objectifs
Elaboration et suivi du plan de formation
Suivi des plannings des salariés
Préparation, animation, reporting des réunions mensuelles de l'équipe des salariés (sauf été)
Contacts avec notre prestataire paye et charges sociales (Pro sport Savoie) et différents organismes URSSAF, Uniformation, Gomis B2V prévoyance, CRAM...
Gestion des aspects pratiques (matériels, procédures administratives)
Conseil auprès du bureau en terme de reconnaissance et de pouvoir disciplinaire
- ✓ Propositions nouvelles d'organisation du travail
- ✓ Représentation exceptionnelle de la ligue en l'absence ou en accompagnement des élus.
- ✓ Participation aux réunions de bureau et comité directeur
- ✓ Participation à l'organisation des manifestations à l'initiative du comité régional (compétitions, colloques, rassemblements, stages...)
- ✓ Appui et conseil ponctuel auprès des comités départementaux et des clubs

6. Antonin CHAPELIER : assistant technique escalade

Conseiller technique Escalade

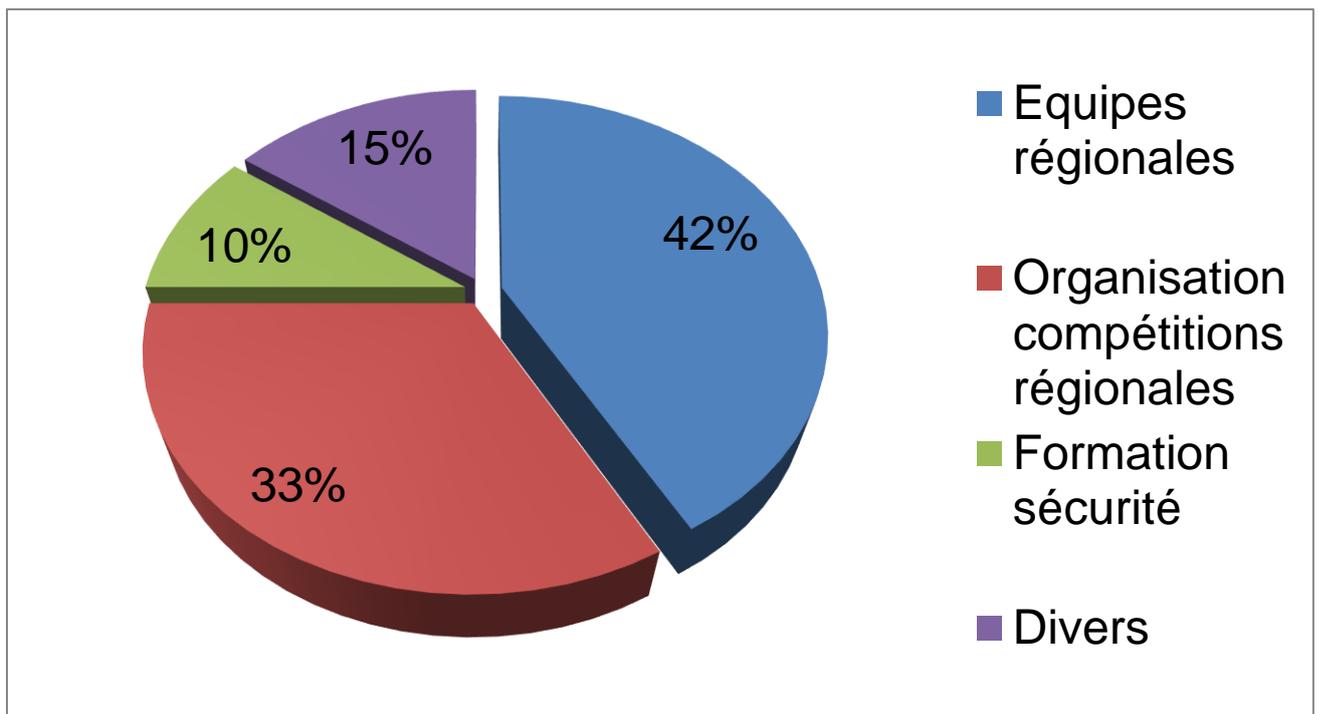
Depuis 2015

DE Escalade « perfectionnement sportif »

Commission compétition

Missions principales :

- Organisation des **compétitions d'escalade**
- Gestion et entraînement des **équipes régionales**
- Développement des **formations sécurité**
- Divers : prestation d'ouverture, gestion des EPI ligue, formation initiateur/ouvreur



7. Tanguy TOPIN : agent de développement haut-niveau

Agent de développement haut-niveau

Depuis septembre 2017

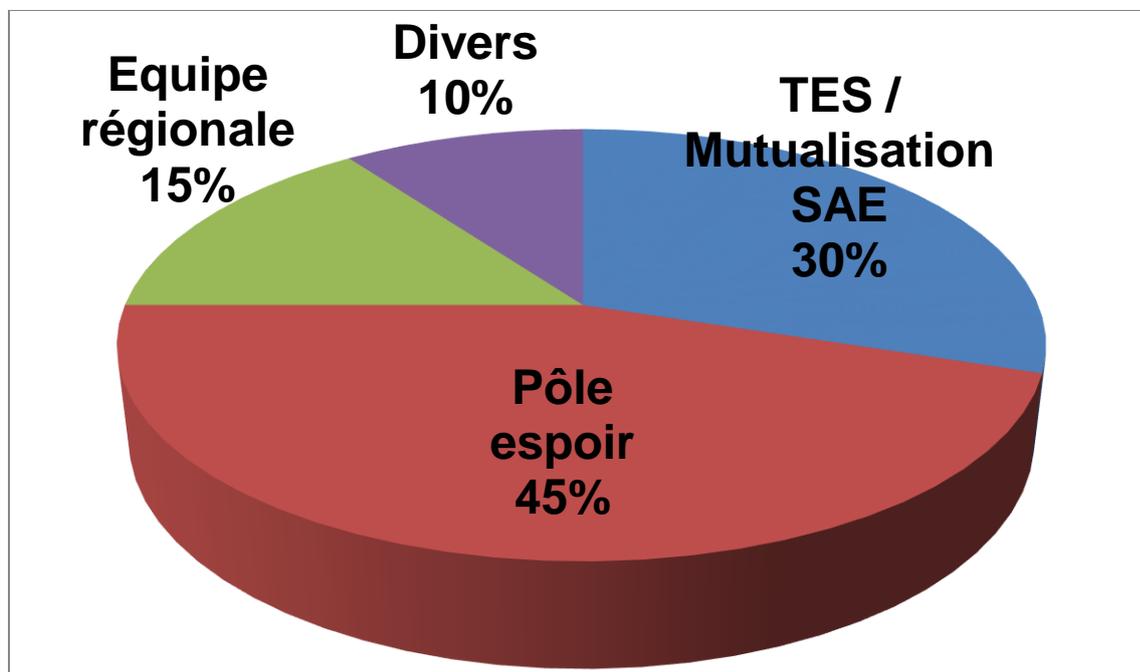
Master 2 STAPS: Entraînement et Optimisation
de la Performance Sportive

Commission compétition



Missions principales :

- Entraîneur / collaboration à la gestion du Pôle Espoir de Voiron (planification et encadrement des entraînements, coaching en compétition, suivi médical)
- Entraîneur / collaboration à la gestion de l'équipe régionale d'escalade (organisation et encadrement des stages)
- Développement des Territoires d'Excellence Sportive (TES), mutualisation des SAE (Aide au développement des actions relatives à l'accès au haut niveau auprès des clubs, suivi des aides apportées, conseils)



8. Raphaël KERVELLA : conseiller technique escalade

Conseiller technique Escalade

Responsable du développement des SAE

Référent site web

A partir du 1^{er} janvier 2018

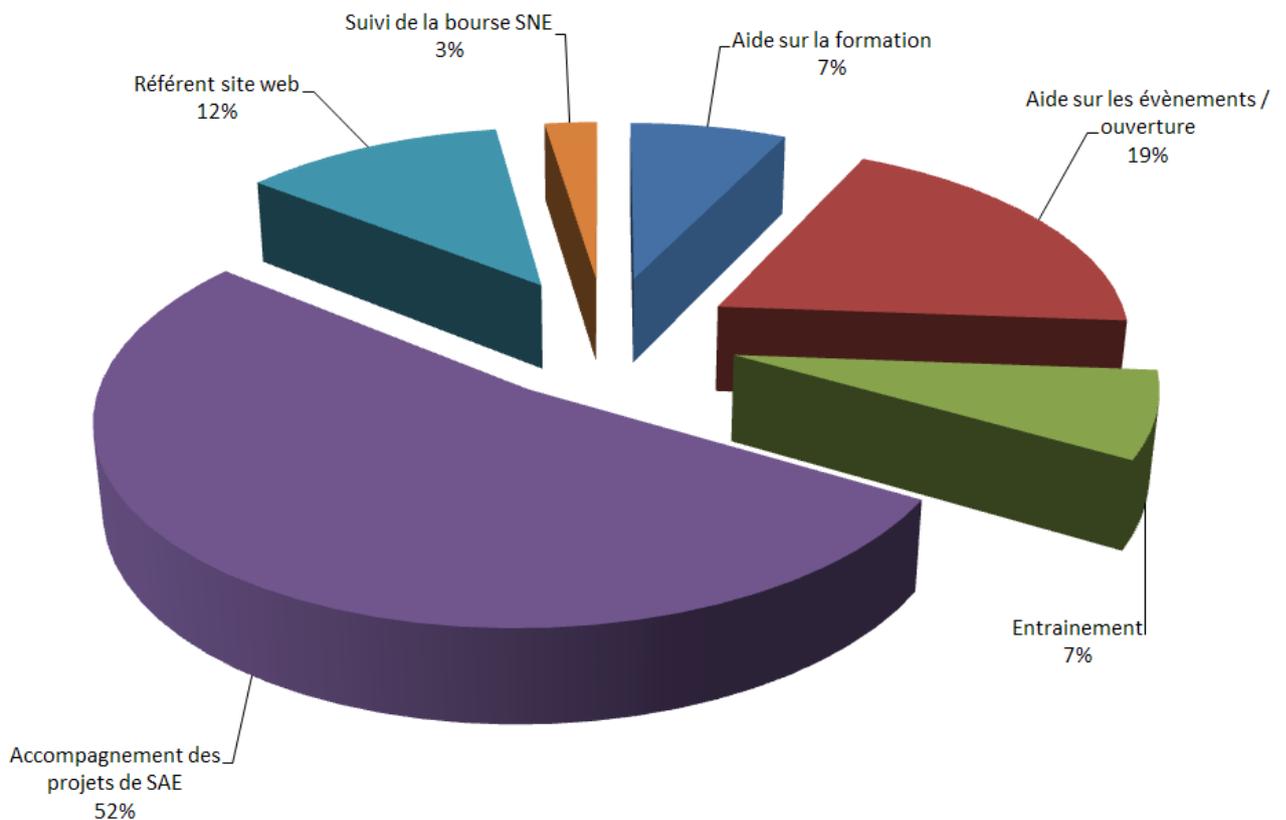
BEES Escalade / Licence Aménagement du territoire



Missions principales :

- Accompagnement des projets de SAE pour les clubs, collectivités, structures privées (promotion, conseil, AMO).
- Référent web
- Suivi de la bourse SNE
- Aide sur les évènements / ouverture
- Aide sur la formation
- Entraînement en club

Répartition prévisionnelle des missions



DEBAT ET VOTE DU RAPPORT MORAL 2017

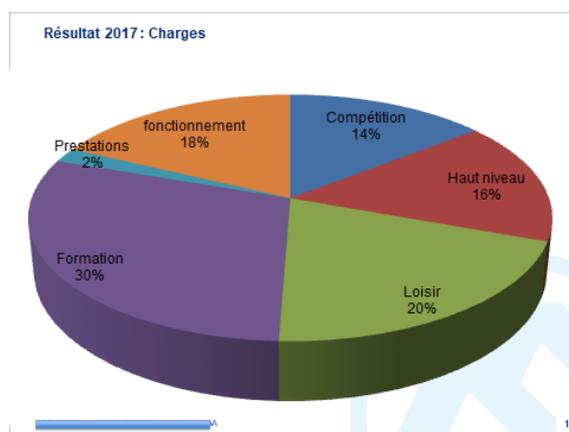
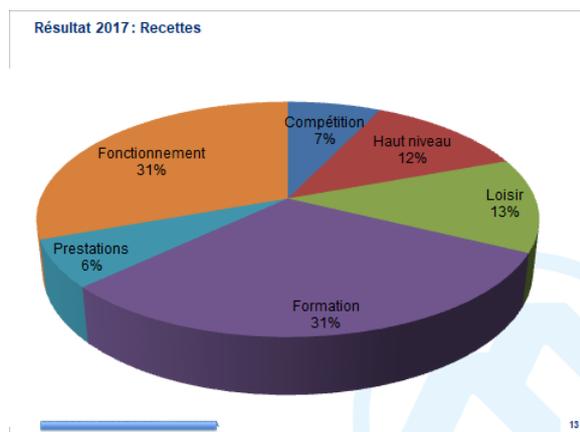
Un échange a lieu avec les clubs sur des points particuliers du rapport moral et du rapport d'activité. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

	Rapport moral
POUR	7991
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET VOTE

Avec un excédent de 15 000€ pour un chiffre d'affaires d'environ 400 000€ et des réserves (fonds associatif) d'environ 160 000€ la ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes peut revendiquer une saine gestion.

Cette gestion est au service de choix politiques qui garantissent un équilibre en terme de charges et de recettes entre les grandes missions dévolues à la ligue : compétition et haut niveau mais aussi loisir et formation.



Le trésorier Dominique FEVRE présente et commente les résultats financiers (compte de résultat, bilan et rapport du commissaire aux comptes). Ces documents sont disponibles en annexes.

Vote du rapport financier : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

	Rapport financier
POUR	7991
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

Projet associatif de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Montagne et Escalade 2017/2020

Introduction :

Comme les ex-comités régionaux Auvergne et Rhône-Alpes dont elle est issue, la ligue FFME est convaincue de la nécessité de disposer d'un outil performant de pilotage. Elle a donc construit son plan de développement, son projet associatif en définissant des priorités et des projets qui guideront son action pour la durée de l'olympiade.

Ce projet est naturellement élaboré en déclinaison des axes stratégiques de la fédération.

L'élaboration a commencé par un travail collaboratif entre les élus des anciens comités régionaux pendant la période de préparation de la fusion et il s'est poursuivi à l'occasion de la constitution de la liste électorale pour le nouveau comité directeur, particulièrement par la construction de son programme. Ces réflexions ont été enrichies de l'apport des membres de l'ETR. Le partage avec les comités territoriaux s'organise autour du conseil des présidents de CTs et des conventions de partenariat qui lient la ligue et les différents comités.

Logiquement ce projet associatif s'inscrit dans la dynamique du PSTF.

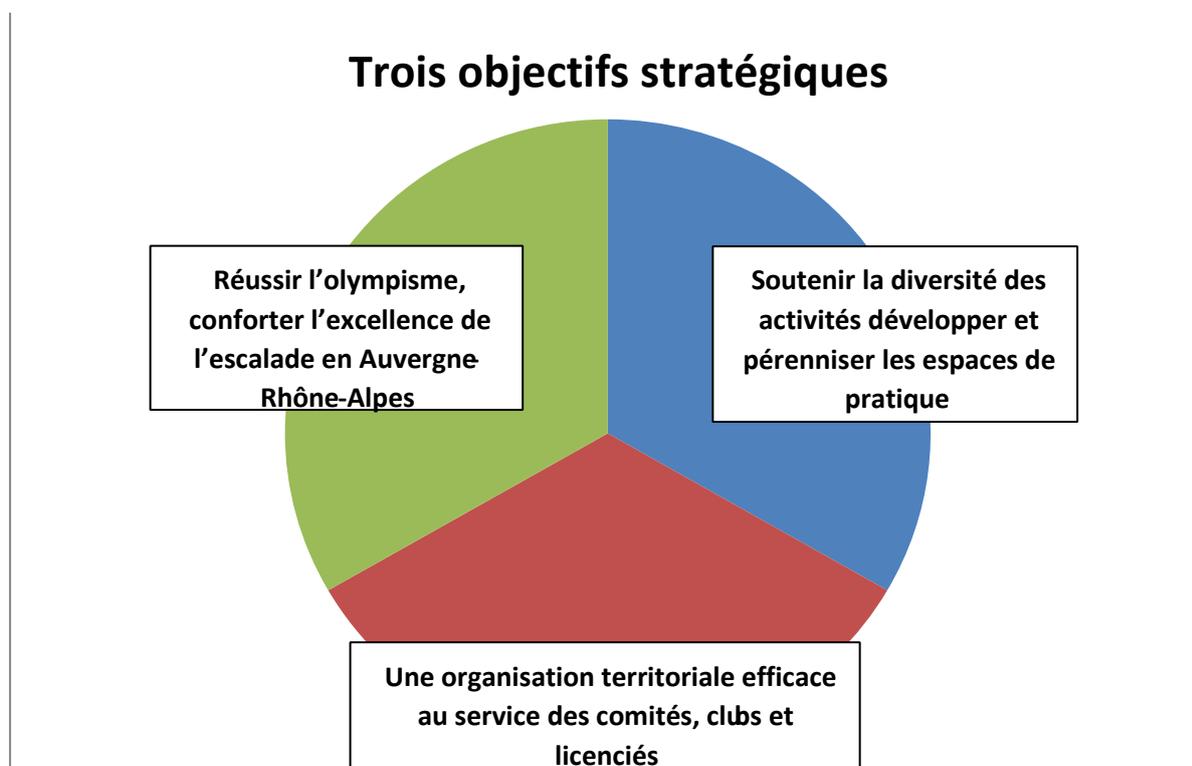
Le projet est centré sur la pratique dominante au sein de notre fédération c'est-à-dire l'escalade, toutefois la spécificité de nos territoires, très marqués par la place de la montagne et plus généralement de la pleine nature, reste déterminante. Nous souhaitons trouver un juste équilibre entre la pratique en structure artificielle et les activités outdoor, la dimension compétition et le loisir, la nécessité de mutualiser au sein de la ligue pour être efficace et la volonté d'être proche des territoires, équilibre encore entre la professionnalisation et la place des bénévoles.

Des priorités transverses s'imposent conformément à notre rôle et à nos statuts comme la formation ou l'accès au haut niveau et l'organisation des compétitions pour l'escalade et le ski alpinisme ou conformément à des exigences de développement durable comme la sécurité.

En termes de fonctionnement, outre nos indispensables relations avec le conseil régional, la DJRSCS et les CROS un double enjeu sera à prendre en compte : poursuivre les débuts prometteurs de la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes et trouver de nouveaux modes de fonctionnements sur un territoire devenu plus vaste et des effectifs toujours plus nombreux avec près de 220 clubs et 12 comités territoriaux. La question plus générale d'être utile pour ces structures et les presque 25 000 licenciés est posée. Par ailleurs, il faudra poursuivre les actions engagées par les 2 comités régionaux pour rendre notre communication plus performante et plus à l'écoute des attentes des acteurs FFME en Auvergne-Rhône-Alpes. Le comité directeur pourra s'appuyer sur une équipe compétente de bientôt 6 salariés pilotée par un directeur et d'un cadre technique national et avec l'appui d'une ETR de 20 personnes. La question du renouvellement de nos modes de gouvernance est aussi posée avec la question clé de la circulation de l'information...

Le projet :

En déclinaison du projet de développement de la fédération le projet associatif de la ligue repose sur 3 axes stratégiques (commun avec ceux de la fédération) qui regroupent 12 programmes d'actions. Le constat et diagnostic pour chaque problématique est présenté en introduction de chaque programme d'actions.



1/ Réussir l'olympisme, conforter l'excellence de l'escalade en Auvergne-Rhône-Alpes :

Pour nous guider dans nos orientations et nos actions nous nous appuyons sur le PPF (plan de performance fédéral) et l'expertise territoriale sur ce champ.

1.1/Développement de la **compétition :**

Constat et diagnostic :

La région Auvergne-Rhône-Alpes et en particulier la partie Rhône-Alpes dispose d'une grande expérience en terme d'organisation et de promotion des compétitions. Ce territoire est souvent considéré comme un laboratoire d'expérimentations (format des compétitions jeune, Coupes, 2^e division, ...).

Il nous reste à poursuivre dans cette dynamique d'innovations, soutenir les secteurs qui ont le plus de difficultés à se structurer et élargir la pratique compétitive pour le plus grand nombre.

Nous avons également une faiblesse sur le rôle de la ligue et des territoires sur les compétitions de ski alpinisme gérées la plupart du temps par le niveau national et les clubs localement.

Programme d'actions :

- ✚ Organiser les championnats régionaux pour toutes les activités (escalade et ski alpinisme) et disciplines compétitives et ce pour chaque catégorie d'âge.
- ✚ Initier puis développer les évènements/compétitions pour les handicapés en escalade,
- ✚ Coordonner les calendriers des compétitions sur son territoire.
- ✚ Développer des nouveaux formats de compétition en cohérence avec les projets fédéraux : combiné, compétition par équipe, contests...
- ✚ Organiser des stages d'entraînement pour développer la performance (escalade et ski alpinisme)
- ✚ Accompagner le développement de l'Equipe fille ski alpinisme

1.2/Promouvoir l'excellence sportive** :**

Constat et diagnostic :

Traditionnellement le haut niveau en Auvergne-Rhône-Alpes tient une place très importante dans le paysage français, mais la concurrence devient de plus en plus forte. La présence des pôles France escalade et du pôle de préparation olympique à Voiron constitue une opportunité. La principale faiblesse repérée est sans doute la formation et le travail collaboratif des entraîneurs. Il faut également faire le lien entre la qualité des équipements (point 2.2) et les perspectives de développement du haut niveau.

Programme d'actions :

- ✚ Intégrer la nouvelle donne de l'olympisme pour l'escalade
- ✚ Aide à l'organisation et la structuration des TES (territoires d'excellence sportive)
- ✚ Equipe régionale escalade : stages/entraînements, suivi des athlètes (médical sauf inscrits sur la liste haut niveau / double projet/ conditions d'entraînement)
- ✚ Mise en place d'un poste d'agent de développement haut niveau
- ✚ Créer les conditions pour permettre l'accès au HN
- ✚ Création d'un pôle espoir escalade sur Voiron
- ✚ Formation, échanges avec les entraîneurs de clubs
- ✚ Equipe régionale alpinisme
- ✚ Favoriser l'émergence et la structuration de clubs nationaux formateurs sur l'ensemble de la ligue

2/ Soutenir la diversité des activités développer et pérenniser les espaces de pratique :

La ligue Auvergne-Rhône-Alpes soutient une vision équilibrée entre la pratique en structure artificielle et les activités outdoor, la dimension compétition et le loisir.

2.1/ Diversifier les activités :

Constat et diagnostic :

Les activités autres que l'escalade doivent se développer dans certains clubs et les freins principaux sont la complexité et les risques liés à ces organisations,

l'absence de cadres formés, l'éloignement, la volonté des dirigeants de clubs, le manque de propositions formulées par la ligue et les CTs.

Programme d'actions :

- ✚ Développement de toutes les activités et de la multi activité
- ✚ Organisation ou accompagnement de rassemblements promotionnels :
Symphon'ice / Mont Dore Y Cimes, Cantal Y Cimes, ... Doucy'cimes,
Jarrienne, rassemblement bloc, grandes voies, escalade artificielle...
- ✚ Propositions d'activités pas ou peu prises en charge par les clubs : alpinisme
et ski alpinisme pour les jeunes notamment, canyon, raquette...
- ✚ Suivre avec précision les statistiques sur l'évolution de nos clubs et licenciés
et en tirer des enseignements. Travailler sur la fidélisation des licenciés.
- ✚ Poursuivre et amplifier nos actions pour le développement du sport montagne
escalade handicapé en lien avec le handi sport et le sport adapté.

2.2/ Développer les équipements SAE (structure artificielle d'escalade) et SNE (site naturel d'escalade) et canyons :

Une priorité largement partagée avec la fédération avec des compétences FFME aujourd'hui reconnues.

Constat et diagnostic :

Le développement de la FFME passe par l'implantation de nouvelles SAE ou la rénovation des plus anciennes (un parc d'équipements qui ont 20 ou 30 ans parfois). En la matière, l'évaluation notamment en termes de progression du nombre de licenciés est évidente. Si cette priorité est aujourd'hui assez bien prise en compte par la ligue et les territoires, nous devons progresser en termes de professionnalisme, de capacités à répondre à la demande et aussi sur le plan de la rémunération de nos interventions.

Pour les falaises et les canyons, après une période de flottement, le cap a été mis par la fédération sur un réinvestissement dans ce domaine. Nous déclinons avec conviction ces orientations, dans le nouveau contexte juridique et en respectant les prérogatives des CTs qui sont les acteurs principaux en terme d'équipement ou rééquipement des SNE.

Programme d'actions :

- ✚ Tenir à jour les répertoires SAE et SNE FFME

- ✚ Suivi continu du schéma de cohérence des équipements sportifs escalade (SAE)
- ✚ Développer le réseau conseil et expertise SAE dans les territoires et la MAO partagée, étoffer l'équipe de la ligue
- ✚ Renforcer l'échange, la coordination, le partage d'expérience et réfléchir à l'élaboration d'un schéma de cohérence pour les SNE
- ✚ Aide aux clubs et comités territoriaux pour le montage de dossiers (PNE, PNSAE, etc.) et création d'une bourse SNE

2.3/ Conforter la dimension **développement durable :**

La dimension pleine nature et la tradition culturelle des activités de la FFME nous ont toujours poussé à nous investir dans le champ du développement durable.

Constat et diagnostic :

Si globalement nos pratiques et notre mode de fonctionnement sont respectueux de l'environnement, des marges de progression existent. Nous sommes tout d'abord trop centrés sur nous-même et la dimension sociale n'est sans doute pas assez prise en compte dans un milieu globalement favorisé.

Programme d'actions :

- ✚ Sur le fonctionnement de la ligue : politique zéro papier, limitation des déplacements par le recours à des conférences téléphonées et utilisation de systèmes de visio-conférence, recyclage des cordes, incitation au covoiturage et utilisation des mobilités douces
- ✚ Sur l'organisation d'évènements, compétitions : suivre les préconisations de l'Agenda 21, covoiturage, et transports en commun...
- ✚ Sur l'emploi : pérennisation de l'emploi, sensibilisation des différentes structures aux enjeux de la professionnalisation.
- ✚ Relayer le plan éco-citoyen fédéral et développer des actions régionales : travail en commun avec le CROS sur les incivilités, formations des présidents de clubs, sport santé...
- ✚ Travail en commun avec les associations, les structures impliquées sur les questions de protection de la nature : Coordination montagne, Mountain Wilderness, LPO, Frapna, Conservatoire des Espaces Naturels, FFCAM...

2.4/ Renforcer la **sécurité** :

Cet item aurait pu être rattaché au développement durable mais le souhait d'afficher une priorité spécifique sur la sécurité nous a paru nécessaire.

Constat et diagnostic :

Un travail important a été réalisé sur le sujet et l'actualité de l'accidentologie et des actions en justice nous l'a aussi imposé. Notre responsabilité est de faire plus et mieux en la matière, notre développement n'a aucune valeur si nos pratiquants risquent la mort ou des blessures graves.

Programme d'actions :

- ✚ Création d'un groupe de travail sécurité composé des 5 correspondants de la ligue.
- ✚ Mettre en œuvre les plans de prévention de sécurité.
- ✚ Animer, enrichir le plan régional sécurité, impulser les actions
- ✚ Désigner un correspondant sécurité dans chaque club
- ✚ Développer les formations sécurité des pratiquants et les formations continues (recyclage)

3/ Une organisation territoriale efficace au service des comités, clubs et licenciés :

3.1/ Optimiser la **communication :**

Le savoir-faire n'a aucune valeur sans le faire-savoir. L'objectif principal est de réussir à communiquer auprès des CTs, clubs et licenciés sans tomber dans le piège de la communication sans valeur ajoutée. Notre préoccupation majeure est d'être utile !

L'attente de transparence est forte dans un contexte de défiance des « institutions ».

Constat et diagnostic :

Nous sommes sans cesse confrontés aux carences, à l'inefficacité de notre communication. L'enjeu est d'autant plus fort que la nouveauté de notre entité ligue en remplacement de comité régional avec un territoire à l'échelle de l'Auvergne-Rhône-Alpes est encore très mal appréhendée par nos interlocuteurs. S'ajoute, un an plus tard, le changement d'image fédéral (olympisme puis nouvelle identité visuelle) qui précipite encore cette nécessité de changement à notre niveau.

A l'heure de la généralisation du numérique, nous devons, pour répondre à l'attente de nos « clients », offrir des outils efficaces, accessibles, pratiques mais aussi porteurs de sens

Programme d'actions :

- ✚ Etablir un plan de communication interne et externe et missionner un salarié (avec des compétences spécifiques pour son suivi aux côtés d'un élu référent.
- ✚ S'appuyer sur des moyens de communication et des ressources informatiques performantes pour faciliter les échanges sur ce vaste territoire sans multiplier les déplacements physiques.
- ✚ Mettre en place des actions de communication pour faire connaître et valoriser les actions de la ligue sur son territoire dans le respect de la charte fédérale.
- ✚ Développer un site internet et une page Facebook avec une charte graphique déclinée du site fédéral.
- ✚ Transmettre au niveau N + 1 les informations d'intérêt dépassant le seul territoire de la ligue.
- ✚ Organiser la circulation des informations entre les comités territoriaux.
- ✚ Communiquer avec les clubs de la ligue et l'ETR (équipe technique régionale).

3.2/ Développer les moyens financiers :

Le budget reste l'outil principal de concrétisation de la mise en place d'une politique, du projet associatif.

Constat et diagnostic :

Le contexte des financements du monde sportif est délicat. Globalement les financements publics sont en baisse. Sur la structure du financement par la licence l'histoire a mis en place un système très favorable à la fédération au détriment

des territoires avec peu de possibilités d'évolution. Le recours aux financements externes reste tributaire de la conjoncture économique générale et de l'exposition médiatique de notre sport, cette dernière étant assez faible. Sans rechercher de recette miracle il faut sans doute jouer sur tous ces leviers.

Programme d'actions :

- ✚ Fixer le prix de la part licence pour la ligue en programmant les évolutions pour l'olympiade
- ✚ Rechercher des financements externes tant auprès de la collectivité régionale, du CNDS que de partenaires privés.
- ✚ Développer le volume des recettes correspondant aux activités proposées : formations, stages, rassemblement, compétitions sans se substituer aux territoires et clubs.
- ✚ Diversifier les sources de revenus en recherchant des partenaires financiers et/ou logistique, et en proposant la vente de produits commerciaux à destination des comités d'entreprises, non licenciés, santé (demande agrément tourisme).

3.3/ Professionnaliser la **FORMATION FEDERALE :**

Mission essentielle pour une fédération, cela est d'autant plus vrai pour la FFME qui a défini la formation comme la compétence des ligues.

Constat et diagnostic :

Ce rôle est reconnu par les clubs et licenciés et la structuration de la formation au sein de la ligue commence à être déjà ancienne. La demande des clubs et licenciés s'oriente toujours vers du « surmesure » avec un souhait d'une très grande réactivité et une exigence de qualité. Contenus dans les prérogatives fédérales nous devons trouver les moyens de nous adapter et d'innover. Cet item aurait très bien pu apparaître dans l'objectif stratégique développement des activités.

Programme d'actions :

- ✚ Identifier les besoins des clubs et licenciés et innover en terme de propositions en fonction de la demande
- ✚ Organiser les formations régionales (brevets fédéraux, passeports, stages montagne et escalade) : programmation, mise en ligne, gestion des inscriptions, suivi et bilan des stages...

- ✚ Programmer les stages à l'avance (6 mois à 1 an à l'avance) pour proposer un calendrier cohérent et répondant aux besoins des licenciés. Cela, tout en gardant la souplesse d'organiser des stages sur demande
- ✚ Gérer une équipe de cadres fédéraux qui réalisent les stages
- ✚ Veiller à la qualité des formations grâce à des contenus de stages adaptés, homogènes, harmonisés et cadrés.
- ✚ Gérer en direct les formations en FPC (formation professionnelle continue) et prise en charge à terme des formations CQP.

3.4/ Structurer l'organisation territoriale:

Il importe peu aux licenciés de savoir si telle ou telle manifestation, formation, compétition, action est organisée par un club, un comité territorial ou la ligue. Son attente principale est de trouver une proposition correspondant à son souhait.

Constat et diagnostic :

Nos bénévoles s'épuisent souvent dans la gestion des différents niveaux de structures, ils aspirent à une simplification, ils attendent une aide concrète et efficace et le contact direct reste le moyen le plus convivial et le plus efficace. La professionnalisation (point 3.5) peut logiquement répondre à ce besoin également.

Programme d'actions :

- ✚ Renforcer nos relations directes avec les clubs
- ✚ Négocier et signer les conventions de partenariat territoriales avec les comités territoriaux et la fédération
- ✚ Organiser le découpage territorial de la ligue en comités territoriaux tout en conservant une couverture géographique complète de la ligue.
- ✚ Elaborer un plan régional de développement du bénévolat : formation de présidents de clubs, accueil de jeunes dirigeants, développement outils de télé/visio conférences pour limiter les déplacements, actions de valorisation/remerciement du bénévolat...

3.5/ Accompagner la PROFESSIONNALISATION :

La conviction que le développement des structures sportives comme les nôtres passe par la mise en place de tandems élus/salariés est acquise.

Constat et diagnostic :

La professionnalisation est en marche au sein de la ligue mais les obstacles sont nombreux. Pénurie de candidats notamment dans certains territoires, difficultés dans la fonction d'employeur, problèmes de financements, synergie bénévole et salariés...

Programme d'actions :

- ✚ Piloter et manager l'équipe des 6 salariés et conseillers techniques et poursuivre le développement de la professionnalisation.
- ✚ Relayer et utiliser les dispositifs existants d'aide à l'emploi (emplois d'avenir, emplois CNDS, PST...)
- ✚ Créer un groupement d'employeur accessible à l'ensemble des clubs et territoires.
- ✚ Animer et dynamiser l'équipe technique régionale (ETR) en renforçant sa structuration pour assurer notamment une répartition géographique équitable avec un élu référent.

3.6/ Mieux représenter la ligue :

La FFME est une jeune fédération qui ne jouit pas de la reconnaissance des sports « traditionnels ». L'entrée dans l'olympisme facilitera sans doute cette nécessaire mutation.

Constat et diagnostic :

La très grande majorité de dirigeants FFME au sein de la ligue et de ses territoires sont des pratiquants qui ne possèdent ni la culture, ni l'expérience des instances sportives de référence. La diversité des activités et la concurrence avec d'autres fédérations ou associations rend la tâche encore plus complexe.

Programme d'actions

- ✚ Représenter les clubs et la Fédération dans les instances régionales.
- ✚ Intégrer les organes de direction des instances sportives régionales.

- ✚ Ouverture, rencontres, échanges avec les autres institutions et partenaires privés, associations, syndicats, entreprises intervenant sur les mêmes champs que la FFME.
- ✚ Formation des dirigeants ?

Evaluation :

Le projet associatif doit être un outil de pilotage prospectif mais le souhait de disposer de points de passage et l'exigence démocratique de nos structures nous impose également d'évaluer régulièrement l'état d'avancement des actions et projets envisagés. Le rythme logique des assemblées générales annuelles semble être le pas adapté.



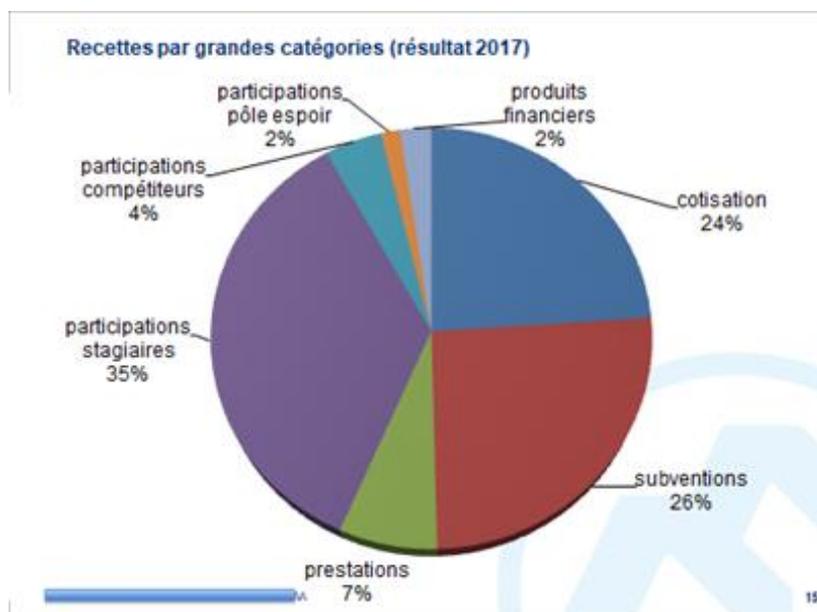
Résultat du vote du projet associatif :

	Projet Associatif
POUR	7302
CONTRE	0
ABSTENTION	689
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

Le projet associatif est accepté à la majorité

PRESENTATION ET EVOLUTION DE LA COTISATION DE LA LIGUE ET VOTE

Pour introduire cette question, le président présente quelques éléments sur les grandes composantes en terme de recettes de la ligue :



On remarque une dépendance raisonnée aux subventions (1/4 des recettes), les perspectives en terme d'évolution de celles-ci nous incitant à la plus grande prudence notamment en ce concerne le CNDS.

Comme annoncé dans le projet adopté pour l'olympiade l'année dernière, l'évolution de la cotisation de la ligue à 5€ est prévue pour la fin de l'olympiade. Pour 2018 il est proposé à l'assemblée générale de valider le passage de la cotisation régionale de 4€ à 4,5€. A noter que le budget qui sera présenté ensuite intègre ce taux de cotisation.

Résultat du vote : la cotisation à 4,50 € par licencié pour 2018 est adoptée à la majorité.

	Cotisation
POUR	6967
CONTRE	638
ABSTENTION	386
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

PRESENTATION DU BUDGET ET VOTE

Le trésorier et le président présentent le budget prévisionnel (document disponible en annexes).

Les principales évolutions budgétaires en termes de charges intègrent les décisions qui ont déjà été prise en 2017 : création du pôle espoir escalade de Voiron, recrutement d'un responsable SAE et Web, consolidation de la fonction de directeur.

Pour les recettes, outre l'évolution du taux de la cotisation et du nombre de licenciés, une évolution des différents tarifs est intégrée (formation, compétition, stages...)

Après un débat avec la salle, le vote est organisé.

Résultat du vote : le budget est voté à l'unanimité.

	Budget 2018
POUR	7991
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

Compte-rendu finalisé à Voiron, le 18/03/2018.

Claude Chemelle, président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la montagne et de l'escalade	Séverine Rey, secrétaire de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la montagne et de l'escalade
	

ANNEXES

ANNEXE 1 : PERSONNALITES PRESENTES ET EXCUSEES

1. Présents

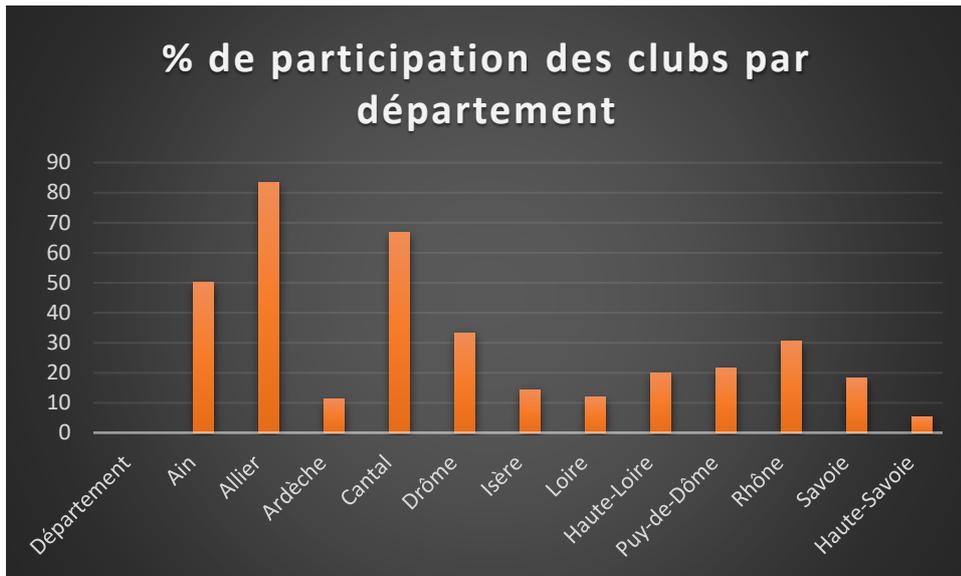
- M. Pierre YOU, président de la FFME
- M. Alain CARRIERE, trésorier de la FFME
- M. Thierry POUZOL, maire de Fontaines-sur-Saône, que nous remercions pour la mise à disposition des installations.

2. Excusés

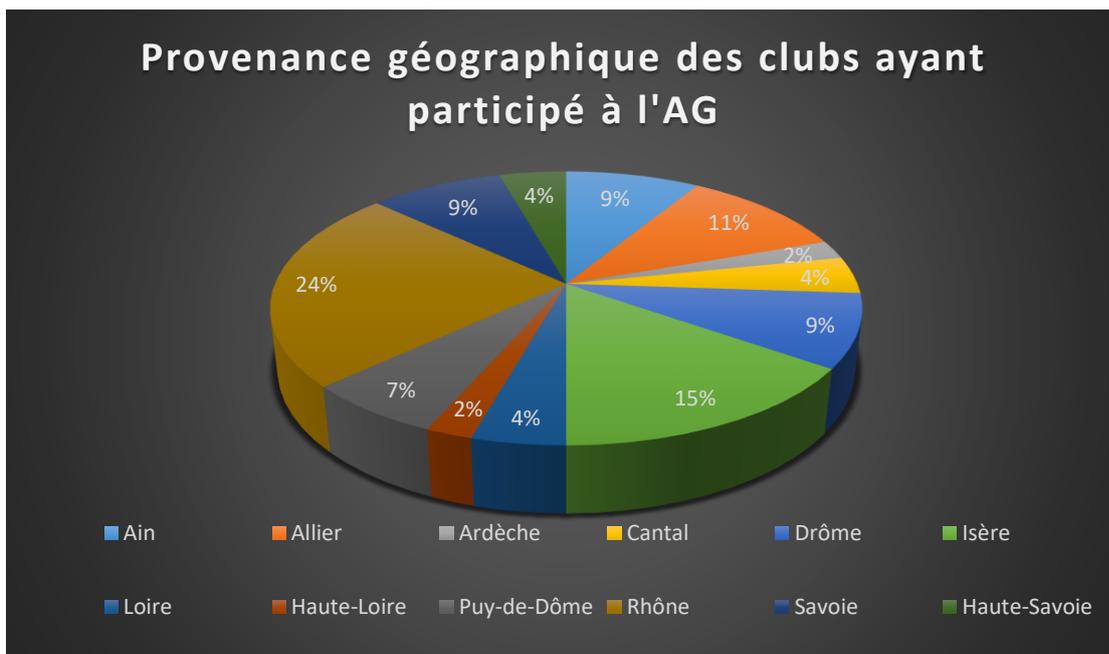
- Région Auvergne-Rhône-Alpes: M. le président Laurent Wauquiez ; Mme la vice-présidente Marie-Camille Rey
- CROS Auvergne-Rhône-Alpes : M. Christian LEVARLET, président
- Clubs FFME : ASLGC Escalade, MJC Vaugneray, Grimpomur, Les Cîmes Veauchoises, Devers Altitude.

ANNEXE 2 : CLUBS PRESENTS ET REPRESENTES

GRIMP'PASSION	CIMES ET ROCS A.L. FAYOL GAFFARD
ROC' ALTITUDE (AIN)	ESCAPILADE
VERTICAL COTIERE	MONISTROL VERTICALE
AIN ROC	GROUPE ALPINISTES GAULOIS
AMITIE ET NATURE MONTLUCON	R.A.P.P.E.L.
SOURCE LIBRE ESCALADE MONTAGNE	ALTI CLUB COURNON D'AUVERGNE
ADHERENCE	SAINT PRIEST MONTAGNE
CUSSET VICHY ESCALADE	ARAIGNEE BLEU CIEL
ESCALADE A COMMENTRY	HOT ROC
ARDESCA	ASPTT GRAND LYON MONTAGNE
VERTICAL VIC	GROUPE ALPIN UNIVERSITAIRE LYONNAIS
AMICALE LAIQUE DE ST FLOUR	CLUB VERTIGE
ESCAL'ROC	AMICALE LAIQUE D'ANSE
ESCAPADE CLUB ROMANAIS PEAGEOIS	MOUSTE'CLIP MONTAGNE ET ESCALADE
MINERAL SPIRIT	C.P.E.A. VAULX EN VELIN
CEC 26	CLUB LENTILLOIS D'ESCALADE ET DE MONTAGNE
GROUPE MONTAGNARD PETITES ROCHES	CLUB D'INITIATION A L'ESCALADE DE LETRA
CLUB VIENNOIS HTE MONTAGNE	CHAMBERY ESCALADE
A.S. VILLEFONTAINE	MAURIENNE ESCALADE
MONTCEAU EVASION	NEIGE ET MONTAGNE
LILOTS GRIMPEURS	LA JARRIENNE DES CIMES MAURIENNE
LES TIRE-CLOUS DU GRAND MANTI	CARROZ VERTICAL
DRAC VERCORS ESCALADE	ALBANAIS VERTICAL



Voici ci-contre un graphique illustrant la provenance géographique des clubs.



ANNEXE 3 : VOTES DE L'ASSEMBLEE

Les clubs présents ou représentés expriment **7991 voix**, sur les 22281 de la ligue ffme Auvergne-Rhône-Alpes, soit 36% des suffrages. Le quorum nécessaire est donc atteint.

1. Rapport moral

	Rapport moral
POUR	7991
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

Un échange a lieu avec les clubs sur des points particuliers du rapport moral et du rapport d'activité. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2. Rapport financier

	Rapport financier
POUR	7991
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

3. Cotisation

	Cotisation
POUR	6967
CONTRE	638
ABSTENTION	386
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

L'augmentation de la part régionale de la licence de 4€ à 4€50 est acceptée à la majorité.

4. Budget prévisionnel

	Budget 2018
POUR	7991
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

Le budget prévisionnel 2018 a été voté à l'unanimité.

5. Projet associatif

	Projet Associatif
POUR	7302
CONTRE	0
ABSTENTION	689
TOTAL DES SUFFRAGES	7991

Le projet associatif a été accepté à la majorité.

1. Comptes annuels

LIGUE FFME AUVERGNE RHONE-ALPES

TSF – Domaine de la Brunerie
180 Bd de Charavines
38500 VOIRON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Compte Courant Crédit Mutuel n° 0734200020197001:

Solde en banque au 31/12/2017 : 62 466.35 €

Livret Bleu Crédit Mutuel n° 79202055200:

Solde en banque au 31/12/2017 : 76 296.75 €

Le Trésorier

Dominique FEVRE

2. Etat financier

2.1/ bilan synthétique

ACTIF	Brut	Amort	Net	N - 1
Immobilisations corporelles	37 308	12 820	24 488	2 931
Immobilisations financières	15		15	15
Créances (Paris, CD)	2 614		2 614	1 945
Produits non encore facturés				2 479
Produits à recevoir	33 030		33 030	28 921
Charges constatées d'avance	30		30	300
Disponibilités (CC, livret A)	136 961		136 961	67 774
TOTAL GENERAL	209 958	12 820	197 138	104 365

PASSIF	Net	N - 1
Report à nouveau	142 188	78 752
Résultat de l'exercice (bénéfice)	15 116	-3 803
Dettes (fournisseurs, sociale)	16 979	11 419
Charges à payer	5 386	4 189
Produits constatés d'avance	17 469	13 808
TOTAL GENERAL	197 138	104 365

2.2/ compte de résultat

CHARGES	EXERCICE 2017	N - 1
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats d'approvisionnement (ghm,...)	133 666	146 668
Autres achats externes	51 016	41 512
Rémunération du personnel	107 364	95 541
Charges sociales	62 092	47 435
Dotations aux amortissements	3 380	3 818
Autres charges (cotisations CROS,...)	10 208	6 570
Charges financières		453
TOTAL	382 846	341 997
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL GENERAL	382 846	341 997

PRODUITS	EXERCICE 2017	N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits vendus (stages, compétitions)	182 163	185 855
Subventions (CNDS, région)	191 754	152 053
Autres produits		
Produits financiers	6 223	286
PRODUITS EXCEPTIONNEL		
Transferts de charges d'exploitation	2 706	
BENEFICE ou PERTE		-3 803
TOTAL GENERAL	382 846	341 997

2.3/ état des immobilisations

Libellé	Date achat	Valeur
Armoire bureau	27/04/2012	399.00
Bureau Berger	27/04/2012	610.40
Bureau Chapelle	27/04/2012	610.40
Bureau Bellissent	27/04/2012	610.40
Bureau Picq	27/04/2012	610.40
Bureau Germond	27/04/2012	610.40
Imprimante Brother 9010CN	30/11/2012	355.91
Portable Eveillard	04/11/2013	558.10
Portable Chapelier	22/09/2014	717.10
Portable Bellissent	17/7/2015	548.05
Portable Picq	16/11/2015	785.02
Création Site Internet	1/9/2015	5 955.00
Portable Brigand	4/9/2017	499.00
Portable Topin	9/10/2017	500.00
Moulinet auto-assurance	6/6/2017	1600.26
Moulinet auto-assurance	6/6/2017	1600.26
COMBI PROACE TOYOTA	11/12/2017	20738.76
TOTAL		37 308.46

2.4/ état des amortissements

Libellé	Date Achat	Prix	Tx amort.	Dotation	Valeur Résiduelle
Armoire	27/04/2012	399.00	3 ans : 33.33	0	0
Bureau Berger	27/04/2012	610.40	3 ans : 33.33	0	0
Bureau Chapelle	27/04/2012	610.40	3 ans : 33.33	0	0
Bureau Bellissent	27/04/2012	610.40	3 ans : 33.33	0	0
Bureau Picq	27/04/2012	610.40	3 ans : 33.33	0	0
Bureau Germond	27/04/2012	610.40	3 ans : 33.33	0	0
Imprimante B. 9010CN	30/11/2012	355.91	3 ans : 33.33	0	0
Portable Eveillard	6/11/2013	558.10	3 ans : 33.33	0	0
Portable Antonin	22/09/2014	717.10	3 ans : 33.33	173.31	0
Portable Bellissent	17/7/2015	548.05	3 ans : 33.33	182.68	99.47
Portable Picq	16/11/2015	785.02	3 ans : 33.33	261.67	228.97
Portable Brigand	4/9/2017	499.00	3 ans : 33.33	54.06	444.94
Portable Topin	9/10/2017	500.00	3 ans : 33.33	37.96	462.04
Création Site Internet	1/9/2015	5 955.00	2 ans : 50	1 985.00	0
Moulinet auto-assurance	6/6/2017	1 600.26	4 ans : 25	227.82	1 372.44
Moulinet auto-assurance	6/6/2017	1 600.26	4 ans : 25	227.82	1 372.44
Combi PROACE Toyota	11/12/2017	20 738.76	5 ans : 20	230.43	20 508.33
		37 308.46		3 380.75	24 488.63

2.5/ comptes de régularisation

408100 Fournisseurs							
Cumuls antérieurs au 01/01/2017							
5252	OD	31/12/2017	5030	FFME STAGE SKI-ALPI TIGNE NOV ...	V	1 000.00	
5255	OD	31/12/2017	5032	ESCALADE ENTRAINEMENT STAGE GR...	V	220.00	
TOTAL Décembre 2017						1 220.00	
TOTAL PERIODE						<i>Solde période créditeur</i>	1 220.00
TOTAL COMPTE 408100						<i>Solde compte créditeur</i>	1 220.00
409100 Fournis. avanc. & acompt. sur cdes							
Cumuls antérieurs au 01/01/2017							
5036	BQ1	13/11/2017	830	VIR ACCOMPTE 2018 GITE LOPEZ S...	V	1 000.00	
TOTAL Novembre 2017						1 000.00	
5075	BQ1	04/12/2017	869	VIR 2018 GITE PARIS ERE	V	2 000.00	
TOTAL Décembre 2017						2 000.00	
TOTAL PERIODE						<i>Solde période débiteur</i>	3 000.00
TOTAL COMPTE 409100						<i>Solde compte débiteur</i>	3 000.00
TOTAL SOUS CLASSE 40						3 000.00	1 775.46
411000 Clients divers							
Cumuls antérieurs au 01/01/2017							
4135	AN	01/01/2017	161020SAE...	SDIS ARDECHE SAE5979	V	270.00	
4135	AN	01/01/2017	161126OUV...	CIMES et ROCS AL FAYOL GAFFARD..	V	140.00	
4145	VT	16/01/2017	161125-5613	CARROZ VERTICAL	V	189.00	
4147	VT	16/01/2017	161015-5834	ALEXANDRE FERREIRA	V	65.00	
TOTAL Janvier 2017						664.00	
5005	VT	01/09/2017	1709DUVAL...	1709DUVALPOLE	V	180.00	
TOTAL Septembre 2017						180.00	
5006	VT	01/10/2017	1710DUVAL...	1710DUVALPOLE	V	180.00	
TOTAL Octobre 2017						180.00	
5007	VT	01/11/2017	1711DUVAL...	1711DUVALPOLE	V	180.00	
5008	VT	15/11/2017	1712DUVAL...	1712DUVALPOLE	V	180.00	
TOTAL Novembre 2017						360.00	
5253	VT	08/12/2017	1011MVJug...	MONISTROLE VERTICALE FORMATION...	V	30.00	
TOTAL Décembre 2017						30.00	
TOTAL PERIODE						<i>Solde période débiteur</i>	1 414.00
TOTAL COMPTE 411000						<i>Solde compte débiteur</i>	1 414.00
411038 CD 38 ISERE							
Cumuls antérieurs au 01/01/2017							
5168	VT	22/12/2017	1013PTROY...	1013PTROYAN OUVREUR	V	460.00	
5169	VT	22/12/2017	1014ouvreur...	1014ouvreurClub	V	660.00	
TOTAL Décembre 2017						1 120.00	
TOTAL PERIODE						<i>Solde période débiteur</i>	1 120.00
TOTAL COMPTE 411038						<i>Solde compte débiteur</i>	1 120.00
411043 CT43 HAUTE LOIRE							
Cumuls antérieurs au 01/01/2017							
4799	VT	19/09/2017	1909_50AL...	50 JA	V	80.00	
TOTAL Septembre 2017						80.00	
TOTAL PERIODE						<i>Solde période débiteur</i>	80.00
TOTAL COMPTE 411043						<i>Solde compte débiteur</i>	80.00
TOTAL SOUS CLASSE 41						2 614.00	

467000 Autres comptes debit. ou credit.						
Cumuls antérieurs au 01/01/2017						
5212	BQ1	28/12/2017	998	CB MASTER OUTILLAGE	V	298.18
TOTAL Décembre 2017						298.18
TOTAL PERIODE						<i>Solde période débiteur</i> 298.18
TOTAL COMPTE 467000						<i>Solde compte débiteur</i> 298.18
468600 Charges a payer						
Cumuls antérieurs au 01/01/2017						
5243	BQ1	28/12/2017	1025	VIR 2018 CT69 RVST FORMATION C...	V	4 581.91
5242	BQ1	29/12/2017	1024	VIR 2018 CT73 RVST FORMATION C...	V	921.50
5174	OD	31/12/2017	5023	Reversements CNDS Formation au...		9 918.94
5256	OD	31/12/2017	5033	NDF MESSENGER STAGE TES43/42	V	165.54
5257	OD	31/12/2017	5034	FAC LEO DECHAMBOUX POLE PREPA...	V	805.00
TOTAL Décembre 2017						5 503.41
TOTAL PERIODE						<i>Solde période créditeur</i> 5 503.41
TOTAL COMPTE 468600						<i>Solde compte créditeur</i> 5 503.41
468700 Produits a recevoir						
Cumuls antérieurs au 01/01/2017						
5175	OD	31/12/2017	5024	SUBV CONSEIL REGIONAL 2017	V	31 796.00
5254	OD	31/12/2017	5031	RCH PPT ESCALADE	V	75.00
5254	OD	31/12/2017	5031	RCH SAE 6347	V	540.00
TOTAL Décembre 2017						32 411.00
TOTAL PERIODE						<i>Solde période débiteur</i> 32 411.00
TOTAL COMPTE 468700						<i>Solde compte débiteur</i> 32 411.00

Charges constatées d'avance (486 000)

Frais télépaiements MDYC	30.43
	<u>30.43</u>

Produits constatés d'avance (487 000)

Part licences 2018	13 808.00
Inscriptions stages (formations, MDYC, ...)	3 661.20
	<u>17</u>
	<u>469.20</u>

2.6/ détail des créances

Compte	Date Facture	Libellé	Montant
411 000 Divers	15/11/2016	SDIS ARDECHE	270.00
	12/12/2016	CIMES ET ROCS	140.00
	16/01/2017	CARROZ VERTICAL	189.00
	16/01/2017	Alexandre FERREIRA	65.00
	1/09/2017	DUVAL POLE ESPOIR	180.00
	1/10/2017	DUVAL POLE ESPOIR	180.00
	1/11/2017	DUVAL POLE ESPOIR	180.00
	1/12/2017	DUVAL POLE ESPOIR	180.00
	6/12/2017	MONISTROL VERTICALE	30.00
			<u>1 414.00</u>
411 043	31/8/17	Participation 50 JA	80.00
411 038	22/12/2017	Ouverture Pont en Royan	460.00
	22/12/2017	Ouvreur club	660.00
			<u>1 200.00</u>

3. Détails de comptes

3.1/ bilan actif détaillé

ACTIF	Exercice N			N-1 Net
	Brut	Amort.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Création site internet	5 955.00	5 955.00	0.00	1 985.00
Matériel de sécurité	3 200.53	455.64	2 744.89	
Matériel de transport	20 738.76	230.43	20 508.33	
Matériel de bureau et Informatique	7 414.09	6 178.76	1 235.33	946.10
Actions	15.00		15.00	15.00
TOTAL I	37 323.38	12 819.83	24 503.55	2 946.10
CREANCES				
Créances (CD, Paris)	2 614.00		2 614.00	1 945.00
Produits non encore facturés			0.00	2 479.00
Produits à recevoir	33 029.58		33 029.58	28 920.50
Charges constatées d'avance	30.43		30.43	300.00
DISPONIBILITES				
Crédit Mutuel	60 664.35		60 664.35	2 728.67
Livret Cdt Mutuel	76 296.75		76 296.75	65 045.68
TOTAL II	172 635.11		172 635.11	101 418.85
TOTAL GENERAL	209 958.49	12 819.83	197 138.66	104 364.95

3.2/ bilan passif détaillé

PASSIF	Exercice N Net	N-1 Net
Report à nouveau	142 188.26	78 752.73
Résultat de l'exercice (perte)	15 116.57	-3 803.26
TOTAL I	157 304.83	74 949.47
DETTES		
Fournisseurs	1 775.46	
Acompte Fournisseurs	-3 000.00	-570.00
URSSAF-Pole Emploi	12 153.00	8 017.00
Mutuelle prévoyance	469.00	255.00
Mutuelle santé	696.30	182.80
Retraites	3 039.28	2 071.00
Formation	1 845.52	1 462.89
Charges à payer	5 386.07	4 188.79
Produits constatés d'avance	17 469.20	13 808.00
TOTAL II	39 833.83	29 415.48
TOTAL GENERAL	197 138.66	104 364.95

3.3/ compte de résultat détaillé

CHARGES	EXERCICE	EXERCICE N-1
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes		
602250 Fournitures de Bureau	1 012.52	914.87
604200 Prestations ouvreurs compétitions	10 220.00	13 270.00
604300 Prestations GHM/BE sur stages	44 712.95	45 865.80
604400 Formateurs sur stages	19 956.20	20 074.00
606000 Hébergement et restauration	42 095.54	57 543.76
606300 Fournitures entretien et petit matériel	15 361.43	7 654.91
606810 Photocopies	15.00	1 103.03
607100 Achats produits publicitaires	293.40	241.44
	133 667.04	146 667.81
 Autres charges externes		
611000 Gestion stages/Evènements/communication	1 540.00	598.62
611300 Frais inscriptions aux compétitions	2 764.55	847.50 2
611600 Achats forfaits/titres de transports	1 591.00	741.90
613200 Locations immobilières	4 321.69	2 280.50
613300 Location salle d'escalade	4 180.36	1 399.30
613510 Location matériel de transport	5 620.75	2 038.34
613520 Locations divers	180.00	150.31
613530 Location matériel et outillage	2 344.94	2 734.87
613540 Location Logiciel	831.36	
615000 Entretien et réparations	69.00	
616000 Primes assurances	804.41	297.92
617000 Etudes et recherches	5 300.00	

617100	Droits stages brevetants	3 437.00	8 106.00
617300	Stages instructeurs	270.00	1 157.50
618100	Documentation générale	55.10	
618300	Documents techniques	481.45	3 128.15
621100	Personnel intérimaire	607.00	
622300	Prestations ETR	464.75	234.50
623100	Achats lots sur compétitions	1 324.81	405.01
623300	Annonces légales	50.00	541.44
623400	Affiches	2 330.67	1 078.00
625100	Déplacements CD & AG	2 215.10	5 347.27
625200	Frais de collations CD & AG	2 114.01	1 831.75
625300	Déplacements des commissions	2 584.04	2 286.72
625400	Frais de collations des commissions	378.99	462.23
625600	Mission/réception/représentativité	1 093.15	677.83
625700	CTR - Suivi vie associative	273.50	146.45 1
625800	CTR - Aides, conseils, expertise	508.25	089.78
626100	Affranchissements	420.91	412.20
626300	Téléphone mobile	1 308.39	1 096.35
626400	Internet	569.79	421.00
627000	Services bancaires	687.82	453.34
628100	Indemnités de Formation	293.00	
		51 015.79	41 964.78
Rémunérations du personnel			
641100	Salaires	83 450.54	66 749.38
641400	Indemnités de stage	500.00	
648100	Frais de déplacements des salariés	19 410.92	22 175.37
648200	Frais de formation	3 172.62	5 967.25
648400	Frais de gestion – PSA	831.00	649.00
		107 365.08	95 541.00
Charges sociales			
645100	Cotisations URSSAF-ASSEDIC	42 711.03	32 954.00
645200	Mutuelles HUMANIS-APRIONIS	777.00 2	531.00 1
645250	Mutuelle Santé	785.20	371.00

645300	Retraites PRIMALLIANCE-IRSEA	11 195.72	8 491.00
645400	Cotisations Formations	2 144.62	1 463.24
647410	Cantine	1 721.07	2 247.01
647500	Médecine du travail	757.20	377.76
		62 091.84	47 435.01
Dotations aux amortissements			
681000	Dotations aux immobilisations	3 380.75	3 818.50
		3 380.75	3 818.50
Autres charges			
654000	Pertes sur créances irrécouvrables	0.00 9	980.00 5
657000	Aides évènements extérieurs	918.94	200.00
658600	Cotisations liées vie statutaire	290.00	390.00
		10 208.94	6 570.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
672000	Charges sur exercices antérieurs	0.00	
		0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES		367 729.44	341 997.10
BENEFICE		15 116.57	
TOTAL GENERAL		382 846.01	341 997.10
Evaluation des contributions volontaires en nature			
864000	Personnel bénévole	60 088.00	

3.4/ exercice 2017 et budget 2018

CHARGES		EXERCICE	BUDGET 2018	PRODUITS		EXERCICE	BUDGET 2018
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Achats et charges externes				Prestations vendues			
602250	Fournitures de Bureau	1 012.52	1 000	706100	Participations stagiaires	133 803.35	141 167
604200	Prestations ouvreurs compétitions	10 220.00	16 000	706200	Participations compétiteurs	16 346.35	38 000
604300	Prestations GHM/BE sur stages	44 712.95	55 000	706300	Participations Pôle Espoir	5 580.00	18 400
604400	Formateurs sur stages	19 956.20	20 000	706600	Divers	715.40	1 238
606000	Hébergement et restauration	42 095.54	50 000	708100	Prestations ouvertures de voies	7 458.00	20 000
606300	Fournitures entretien et petit mat.	15 361.43	20 000	708200	Refacturation connexion CIEL	240.00	360
606810	Photocopies	15.00	100	708400	Prestations d'encadrements	1 900.90	11 000
607100	Achats produits publicitaires	293.40	300	708500	Reversement FFME Pôle France	518.00	0
				708600	Prestations A.M.O.	15 600.00	30 000
		133 667.04	162 400			182 162.00	260 165
Autres charges externes				Subventions d'exploitation			
611000	Gestion stages/Évènements/communication	1 540.00	2 000	742000	DRJSCS- CNDS	40 500.00	41 000
611300	Frais inscriptions aux compétitions	2 764.55	3 000	742100	DRJSCS - SUBVENTIONS	1 000.00	5 000
611600	Achats forfaits/titres de transports	1 591.00	1 600	745000	Conseil régional Rhône-Alpes	31 796.00	37 500
613200	Locations immobilières	4 321.69	4 400	745100	Reversement Emploi Aidé	20 797.75	0
613300	Location salle d'escalade	4 180.36	4 500	746000	FFME Paris	3 139.00	20 000
613510	Location matériel de transport	5 620.75	4 000	746100	Reversement par licence	90 832.00	97 333
613520	Locations divers	180.00	200	750000	Dons NDF non remboursées	3 689.69	4 000
613530	Location matériel et outillage	2 344.94	2 000				
613540	Location logiciel	831.36	420				
615000	Entretien et réparation	69.00	100				
616000	Primes assurances	804.41	2 000			191 754.44	204 833
617000	Etudes et recherches	5 300.00	4 500				
617100	Droits stages brevetants	3 437.00	3 500				
617300	Stages instructeurs	270.00	300				
618100	Documentation générale	55.10	100	760000	Produits financiers	4 502.56	1 000
618300	Documents techniques	481.45	500	772000	Produits sur exercices antérieurs	1 720.76	0

621100	Personnel intérimaire	607.00	0			
622300	Prestations ETR	464.75	500			6 223.32
623100	Achats lots sur compétitions	1 324.81	1 500			
623300	Annonces légales	50.00	0			
623400	Affiches - Site internet - Comm	2 330.67	7 250	Autres produits		
625100	Déplacements CD & AG	2 215.10	1 500	791000 Transfert de charge d'exploitation		2 706.25
625200	Frais de collations CD & AG	2 114.01	2 000			
625300	Déplacements des commissions	2 584.04	2 700			2 706.25
625400	Frais de collations des commissions	378.99	900			
625600	Mission/réception/représentativité	1 093.15	1 200			
625700	CTR - Suivi vie associative	273.50	500			
625800	CTR - Aides, conseils, expertise	508.25	800			
626100	Affranchissements	420.91	500			
626300	Téléphone mobile	1 308.39	1 600			
626400	Internet	569.79	570			
627000	Services bancaires	687.82	1 000			
628100	Indemnités de formation	293.00				
		51 015.79	55 640			
Rémunérations du personnel						
641100	Salaires	83 450.54	112 238			
641400	Indemnités de stage	500.00	500			
648100	Frais de déplacements des salariés	19 410.92	24 000			
648200	Frais de formation	3 172.62	2 890			
648400	Frais de gestion - PSA	831.00	1 020			
		107 365.08	140 648			
Charges sociales						
645100	Cotisations URSSAF-ASSEDIC	42 711.03	67 300			
645200	Mutuelles HUMANIS-APRIONIS	777.00	1 500			
645250	Mutuelle Santé	2 785.20	3 350			
645300	Retraites PRIMALLIANCE-IRSEA	11 195.72	14 100			
645400	Cotisations FORMATION	2 144.62	2 600			
647410	Cantine	1 721.07	2 500			

647500	Médecine du travail	757.20	660		
		62 091.84	92 010		
Dotations aux amortissements					
681000	Dotations aux immobilisations	3 380.75	5 000		
		3 380.75	5 000		
Autres charges					
654000	Pertes sur créances irrécouvrables	0.00			
657000	Aides événements extérieurs	9 918.94	10 000		
658600	Cotisations liées vie statutaire	290.00	300		
		10 208.94	10 300		
TOTAL DES CHARGES		367 729.44	465 998	TOTAL DES PRODUITS	382 846.01 465 998
BENEFICE		15 116.57		PERTE	
	TOTAL GENERAL	382 846.01	465 998	TOTAL GENERAL	382 846.01 465 998
Evaluation des contributions volontaires en nature			Evaluations des contributions volontaires en nature		
864000	Personnel bénévole	60 088.00	60 000	870000	Bénévolat 60 088.00 60 000

3.5/ résultat 2017 et budget analytique 2018

	2017			2017		
	BUDGET			Réalisé au 31 DEC		
	CHARGES	PRODUITS	COUT	CHARGES	PRODUITS	COUT
COMPETITION	-107 500	72 081	-35 419	-113 066	74 881	-38 185
Com. Compétition	-52 800	20 208	-32 592	-51 754	27 415	-24 339
Sous com. Haut Niveau	-52 500	51 373	-1 127	-60 099	47 467	-12 632
Sous com. Ski-alpinisme	-2 000	500	-1 500	-1 187	0	-1 187
LOISIR	-95 800	49 383	-46 417	-73 561	49 519	-24 042
Escalade	-17 560	2 868	-14 692	-11 805	3 879	-7 926
Montagne	-78 240	46 516	-31 724	-61 757	45 640	-16 116
FORMATION	-151 460	134 500	-16 960	-108 568	116 981	8 414
PRESTATIONS/SAE	0	18 000	18 000	-7 010	24 738	17 728
Comité Directeur, Bureau, AG	-49 665	7 700	-41 965	-49 022	7 228	-41 794
FONCTIONNEMENT GENERAL	-19 539	142 300	122 761	-18 477	111 473	92 995
	-423 964	423 964	0	-369 705	384 821	15 117

	2017			2018		
	Réalisé au 31 DEC			BUDGET		
	CHARGES	PRODUITS	COUT	CHARGES	PRODUITS	COUT
COMPETITION						
Com. Compétition	-113 066	74 881	-38 185	-153 618	96 715	-56 903
	-51 754	27 415	-24 339	-51 799	15 670	-36 129
Sous com. Haut Niveau	-60 099	47 467	-12 632	-99 919	81 045	-18 874
Sous com. SKI-ALPINISME	-1 187	0	-1 187	-1 200	0	-1 200
LOISIR	-73 561	49 519	-24 042	-81 820	35 400	-46 420
Escalade	-11 805	3 879	-7 926	-19 620	3 500	-16 120
Montagne	-61 757	45 640	-16 116	-62 200	31 900	-30 300
FORMATION	-108 568	116 981	8 414	-130 710	144 300	13 590
PRESTATIONS / SAE						
	-7 010	24 738	17 728	-44 000	47 000	3 000
Comité Directeur, Bureau, AG	-49 022	7 228	-41 794	-43 700	2 500	-41 200
FONCTIONNEMENT GENERAL	-18 477	111 473	92 995	-12 150	140 083	127 933
	-369 705	384 821	15 117	-465 998	465 998	0

4. Rapport du vérificateur aux comptes

Lettre du vérificateur des comptes (originale dans dossier annuel)

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2017

Aux adhérents,

Conformément à la mission qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes de la LIGUE FFME AUVERGNE RHONE clos le 31 décembre 2017 et qui portaient sur la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les comptes font apparaître :

- Total de bilan : 197 138.66
- Total des produits : 382 846.01
- Résultat : bénéfice de 15 116.57

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité Directeur le 15 janvier 2018

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils vous sont présentés.

Lyon, le 29 janvier 2018

M Claude GABAY
(Trésorier du CT69, membre du GAUL)



M. Camille PERRUSSET
(Ancien président et membre de VALROC)



5. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base suivantes :

- Enregistrement aux coûts historiques,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes de présentation et d'évaluation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes d'évaluation et de présentation sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les logiciels, matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 euros.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'entreprise a utilisé l'amortissement dégressif chaque fois que cela était possible.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations et agencements : 5 à 10 ans
- Matériels transport : 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques : 3 à 4 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été pratiquée lorsque la valeur d'inventaire était inférieure à la valeur comptable.

Méthode

Une comptabilité d'engagement, ainsi qu'une comptabilité analytique sont utilisées afin de mieux suivre les budgets votés en assemblée générale.

6. Rapport de gestion du trésorier

Dominique FEVRE présente le rapport de gestion ci-dessous à l'assemblée :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

La fusion absorption entre les Comités Régionaux Auvergne et Rhône-Alpes a eu lieu au 1 janvier 2017 et ont donné naissance à la LIGUE FFME AUVERGNE RHONE-ALPES.

Nous vous donnerons toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite des rapports du commissaire aux comptes.

Résultat - affectation

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à **382 846.01 €** contre 338 193.84 € sur l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à **367 729.44 €** contre 341 997.10 € sur l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un profit de **15 116.57 €**.

Évolution des produits :

Le montant des **produits des formations, rassemblements et stages** s'élève à **182 162.00 €** contre 185 855.45€ pour l'exercice précédent. Cette baisse est due au fait que certains stages diplômants n'ont pas eu lieu cette année.

Évolution des charges :

Le montant des **traitements et salaires et des charges sociales** s'élève à **169 456 .92 €** contre 142 976.01 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 10%. Hors charges sociales, le montant des traitements et salaires s'élève à **83 450.54€** contre 66 749.38€ pour l'exercice précédent.

Le montant des prestations de GHM/BE/CD s'élève à **44 713€** contre 45 865€ pour l'exercice précédent.

Le montant des « formateurs sur stages » s'élève à **19 956€** contre 20 074€ pour l'exercice précédent.